TRAMOYES

Bulletin Municipal 2017









Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

En cette fin d'année, les jours raccourcissent, et même si chacun sait que le cycle de la vie est en perpétuel mouvement, celui-ci s'accélère aux vues des actualités mais ils ne sont pas la cause de la rapidité à laquelle nous sommes à nouveau à échanger nos vœux.

L'année 2017 que je présentais comme le renouveau, résultat électoral mis à part, mais en mathématiques, a tout de même représenté un virage important sur la commune.

Un point important est la construction du FAM dont l'inauguration et l'ouverture sont prévues début 2018.

Ce bâti, avec son personnel sont l'expression d'une entraide auprès de personnes souffrantes et de leur famille. Il est vrai que ce projet diffère de l'initial, il emporte l'unanimité de l'association, Cap Handicap de Miribel, réservée aux handicapés.

Notre Commune contribue activement à l'action sociale, confirmant ainsi la décision d'inscrire dans son PLU, le règlement de zonage permettant cette création.

C'est une décision humaniste, volontaire et participative à un besoin sociétal reconnu. Je tiens à le souligner, que Tramoyes a été la seule Commune du Département à accueillir une CLIS Thérapeutique, avant qu'elle ne soit déplacée à Ambérieux en Bugey. Nous pouvons nous enorgueillir d'une telle réussite, qui durant plus de dix ans a soulagé et contribué au bonheur des familles

Nous nous devons de remercier toutes les personnes qui œuvrent dans ce sens et font preuve de générosité, et de l'intelligence de cœur. Les très bons échanges avec les responsables de l'association ORSAC et EPI, en sont la digne expression.

Pour la petite histoire, pour accueillir cet établissement dans un monde qui je le disais va de plus en plus vite, et notamment technologiquement, il était inapproprié que celui-ci ne soit pas relié par la fibre optique. C'est ce qui a permis à notre commune d'être classée prioritaire.

Malgré quelques difficultés locales qui ont retardé sa mise en place, sa mise en service est imminente. D'ici peu, habitants et professionnels de notre commune resteront connectés au monde qui les entoure.

Nous avons porté modification de nos rythmes scolaires à quatre jours, avec l'unanimité des parents d'élèves et du corps enseignant.

L'extension du cimetière est en cours telle qu'affichée sur le site comprenant le columbarium.

Pour limiter nos consommations tout en préservant notre environnement, le conseil municipal a pris la décision d'éteindre nos éclairages publics de 23 heures 30 à 6 heures.

Concernant, des mises en sécurité sur la voirie communale, des projets sont à suivre conjointement par la commission voirie de Tramoyes et la CCMP.

Désormais la mairie bénéficie d'un nouveau site internet. Sa présentation et ses contenus ont été totalement repensés ; simples et clairs d'utilisation, il permet à chacun de suivre les actualités municipales, ainsi que la vie dans la commune et alentours à travers ses associations, et manifestations.

Comptant avec mon équipe municipale et le personnel communal sur votre présence lors de la cérémonie des voeux à la salle des fêtes, pour nous rencontrer et échanger, avec chacun

En cette fin d'année, à chacun d'entre vous et à vos proches, j'adresse mes pensées les meilleures, mes souhaits les plus sincères, que la vie vous préserve des difficultés, et que vos actions vous guident vers un bonheur partagé.

Bonne et excellente fin d'année 2017, que mes meilleurs vœux vous accompagnent pour 2018.

Le Maire,
Henri MERCANTI



Sommaire

ÉDITORIAL

INFORMATIONS *COMMUNALES*

Finances 2
Assainissement 3
Travaux - Voirie - réseaux 3
Urbanisme 4
L'Apiculture 4
Rétrospective rentrée scolaire 2016-2017 5
Synthèse des conseils municipaux 6
Infos utiles 7
Les dix conseils contre les cambriolages 8
Etat civil 2016-2017 9
ADMR 10

TRAMOYENS *À L'HONNEUR*

Bertrand VINET 12
Eve TOURNY 12

INFORMATIONS *ASSOCIATIONS*

Anciennes familles de Tramoyes 13
À propos des Tamalous 13
VSDS 14
Le Cinoche du Vendredi 15
Tramoyes en Scène 15
La liste des associations 17
Agenda 2018 17
Le Sou des Ecoles 18-19
L'Accueil de jour aux lucioles 20

UN PEU *D'HISTOIRE*

La Grande Guerre 21
L'hommage à Jean-Jules JUSSERAND 22
L'histoire du monde 1917 23-24

INFORMATIONS *ASSOCIATIONS*

La Paroisse 25
ADAPA 28

INFORMATIONS *SPORTIVES*

Sporting Club Portes de l'Ain 29
Savate Boxe Française 30
Tennis Club 31

INFORMATIONS *DIVERSES*

Les Passerelles de la Dombes 32-33
Vivre ensemble 34-35
La fondation Pierre Vérots 38
La fibre optique 39-41
SERV'Emploi 42
CAF de l'Ain 43

DÉTENTE 44

MOT DE L'ÉQUIPE COMMUNICATION 45

Mairie de TRAMOYES

Rédaction : Brigitte FILLION,
Responsable Commission Communication
Tél. 04 72 26 20 50
Fax 04 72 26 20 59
Diffusion gratuite

Reproduction interdite

Dépôt légal : Janvier 2018

Conception/Impression :
Imprimerie Fontaine
Tél. 04 74 38 11 79
01500 Ambérieu-en-Bugey





Finances

Comme tous les ans à la même époque il me revient de vous parler des finances communales, avec toutes les incertitudes que cela représente, sachant qu'il reste encore deux mois avant la fin de l'année au moment ou je rédige ces quelques lignes.

Cependant au vu des comptes de la commune, à l'heure actuelle, il semblerait que le budget de fonctionnement devrait être équilibré voir légèrement excédentaire. Pour en arriver là il nous aura fallu prendre des décisions difficiles et parfois impopulaires telles que la hausse du taux des taxes payé par les Tramoyens et l'augmentation du ticket de cantine qui est passé de 4.50€ à 4.60€ (+ 2.22%) a permis de diminuer le déficit de « l'activité » cantine (59 000€).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Par rapport à mon article du « Petit Tramoyen » du mois mai où je vous annonçais plutôt de mauvaises nouvelles il y a eu certaines évolutions. En effet nous avons eu la bonne surprise de voir le prélèvement de l'état concernant le FPIC n'augmenter que de 7237 €, ce qui représente tout de même une hausse de10,8%, au lieu de 27228 € initialement prévu. Mais nous avons également appris que le contrôle des bornes incendies serait dorénavant à la charge des communes, alors qu'il était fait précédemment par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Je ne pense pas que ce nouveau coût supplémentaire soit compensé par la baisse de la contribution de la collectivité au SDIS.

Les autres dépenses sont assez stables, voire en léger recul pour la partie « charges de personnel », même si nous avons eu recours cet été à deux emplois saisonniers pour pallier le manque d'effectif pendant la période de congés. Cela nous a même permis d'assurer le service et de réaliser des travaux de peinture dans le groupe scolaire.

Nous avons à déplorer une hausse du poste « honoraires ». En effet de nombreux recours à l'encontre de notre collectivité, auprès de différents tribunaux, nous obligent à nous faire assister par des avocats. Et malgré une assurance protection juridique, le coût restant à charge de la commune est en constante augmentation. Notre couverture ne semble plus en adéquation avec nos besoins, et nous allons donc lancer une consultation auprès de différents assureurs pour mieux nous prémunir.

INVESTISSEMENT :

A ce jour ce poste est limité :

- au remboursement du capital d'emprunt(46961 €),
- au remboursement auprès de l'EPF de l'Ain du terrain touchant l'école (24541€) pour lequel il nous reste encore 2 versements similaires,
- aux frais d'études pour la révision du PLU (3000€),
- au remplacement de bornes d'incendie (4809€).

Pour l'instant l'achat de matériel spécifique pour l'entretien suite à l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires n'est toujours pas réalisé. En effet cet achat qui peut bénéficier de subventions est conditionné à la validation de notre « plan de désherbage » non encore finalisé.

Pour ce qui est de l'agrandissement du cimetière, les études ont continué et nous en sommes au dossier de consultation des entreprises. Ce dossier, qui était tributaire de la vente de la poste, pourra se poursuivre en 2018 ; la vente ayant été effective courant octobre.

L'investissement nécessaire pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit sera fait avant fin 2017, seule la date de mise en application reste à fixer.

ASSAINISSEMENT :

Une étude sur les eaux parasites de notre réseau nous met dans l'obligation d'entreprendre de lourds travaux pour améliorer le fonctionnement de notre station d'épuration. Ces travaux initialement prévus à plus de 300 000€ peuvent bénéficier de subventions significatives, mais un des principaux critères retenus pour l'attribution de celles-ci est le prix du m^3 payé par l'abonné. En effet nulle subvention n'est accordée si le prix du m^3 est inférieur à 1€.

Dans l'étude nous avions une partie financière qui nous faisait des projections du prix payé en fonction de différents scénarios. Le résultat nous montre que se priver des subventions amènerait en 2020 à un prix de 1.20€ le m^3 contre 1.05€ si nous les obtenions.

Au vu de cette étude le Conseil municipal a décidé de passer le prix du m^3 à 1€. Ce tarif s'appliquera sur la facture de mars 2018.

En conclusion, 2017 sera une année qui, je l'espère, nous permettra de réaliser un excédent de fonctionnement, qui nous sera fort utile pour financer une partie de nos investissements de l'année prochaine.

En effet en plus de l'agrandissement du cimetière qui restera une priorité, de nombreux problèmes apparaissent déjà : toitures (mairie, école) éclairage public (remplacement de nombreuses crosses d'éclairage dont les ampoules ne sont plus commercialisées), poursuite de la mise en conformité des bâtiments pour l'accessibilité (58 800€ sur 5 ans)…

Nous devons cependant rester sereins et continuer à gérer au mieux notre collectivité même si des incertitudes concernant nos ressources demeurent (réforme de la taxe d'habitation, demande d'efforts financiers des collectivités…).

Nous continuerons à chercher et à mettre en œuvre de nouvelles pistes d'économies et nous pensons que l'une des solutions pour limiter nos dépenses serait à coup sur le transfert de certaines compétences et charges vers la communauté de communes telles que celles relevant des dépenses de fonctionnement des collectivités. Cela passerait peut-être par la mutualisation de certains services, tels que cela avait été annoncé en début de mandat, mais il semble que certaines communes ne soient pas encore prêtes pour cela, et c'est bien dommage. Cette demande a été de nouveau formulée auprès du Président de la CCMP lors du conseil municipal du 27 octobre dernier et nous espérons tous qu'elle sera entendue.

Jean-François GEOFFRAY, ***Adjoint***



Assainissement

Pour 2017, l'accent a été mis sur la réhabilitation du réseau du tout à l'égout :
La programmation sur plusieurs années de travaux de réhabilitation du réseau a été validée en Conseil Municipal.

Description	Echéancier
Priorité 1	
Reprise des branchements non-conforme suite aux tests à la fumée et aux enquêtes complémentaires	2017
Remplacement du collecteur du Colombier à la rue de l'église : - Etude pour conforter le tronçon à réaliser ou le type de travaux à réaliser - Réalisation des travaux	 2017 2018-2019
Réhabilitation des collecteurs route des Echets, rue du Marquis de Sallmard, Grand Pré	2018-2019
Priorité 2	
Accessibilité des regards sur la Commune Etat structurel des regards sur la Commune	Progressivement jusqu'en 2023
Réhabilitation de collecteurs	2020-2021
Priorité 3	
Réhabilitation de collecteurs	2022-2023

Nous avons également mandaté l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour affiner le type de travaux requis par secteur, pour 2018/2019. Ceci nous a permis de diminuer le coût de 100 000 €. Une demande de subvention a été faite auprès de l'Agence de l'Eau et du Département pour ces derniers.

Suite aux constats réalisés lors de l'étude diagnostique, nous avons demandé aux propriétaires de logements mal raccordés de réaliser les travaux nécessaires pour se mettre en conformité. A ce jour, la moitié des personnes concernées ont fait le nécessaire et nous les en remercions.

Une extension du réseau a été réalisée route des Echets.

Le plan de zonage assainissement a été mis à jour et fera l'objet d'une enquête d'utilité publique, dans le cadre de la modification du PLU.

Le dégagement de tampons d'assainissement et la réparation de défauts sur les tampons et regards sont réalisés petit à petit. Ce travail se poursuivra l'an prochain. L'objectif est d'accéder à l'ensemble du réseau et de limiter les entrées d'eaux parasites.

La station d'épuration en 2017 a bien fonctionné avec une production de boues accrue. Ceci est lié aux conditions météorologiques favorables : peu de périodes de pluie et nappe basse. Le nombre de dépannage fortuit est en baisse.

La déclaration des trop pleins des postes de refoulement et du déversoir d'orage de la station, démarche administrative demandée par la Police de l'Eau, a été faite. Le dossier loi sur l'eau correspondant est en cours d'instruction.

Nous participons au groupe de travail mis en place par la CCMP mi 2017 pour le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes au plus tard janvier 2020.

La Commission Assainissement Voirie vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine !

Valérie NOIRAY, ***Adjointe***

Travaux - Voirie - Réseaux

TRAVAUX

- **Première tranche :** carrefour rue des Pins/rue Degletin jusqu'au silo « Bernard » les travaux réalisés permettent de supprimer les canalisations en terrain privé.
- **Deuxième tranche :** rue du Mont Rozier - travaux en cours et fin prévue 52ème semaine.

« ZONAGE » EAUX PLUVIALES

L'étude vient de se terminer. Elle sera annexée aux modifications en cours du PLU. Cette étude a pour but de définir la réalisation des réseaux EP sur les parcelles constructibles.

FIBRE OPTIQUE

Démarrage du chantier au printemps 2017 en deux étapes.
- mise en place de 53 poteaux support.
- travaux de génie civil pour raccorder les fourreaux enterrés précédemment.

Tous les conducteurs optiques sont raccordés aux deux armoires (nœuds de raccordement optique NRO). La mise en exploitation commerciale est prévue à partir du 15 janvier 2018 (voir l'article «Fibre optique»).



SÉCURITÉ VOIRIE

La CCMP a, dans le cadre de ses compétences, mis aux normes « handicapé » l'arrêt Colibri de la mairie.

Le trottoir qui va relier le FAM à la salle des fêtes, a pris du retard mais doit être réalisé début 2018 (travaux entièrement gérés par la CCMP).

La signalisation horizontale du centre village a été reprise pour assurer au mieux la sécurité des enfants.

PRÉVISIONS 2018

Fin du renforcement d'eaux pluviales sur la rue des Pins. Ces travaux seront entrepris début janvier 2018. Ils engendreront des contraintes de circulation pour lesquels nous vous remercions de votre compréhension.

Alain TOURNY, ***Adjoint***



Urbanisme

A/ DE MARS À OCTOBRE 2017, PLANS LOGEMENTS MAISONS INDIVIDUELLES

2014 *(de Mars à fin d'année)* = 12 plans logements
2015 *(année entière)* = 14 plans logements
2016 *(année entière)* = 22 plans logements
(+10 logements sociaux)
2017 *(jusqu'à octobre)* = 7 plans logements

55 + 10 logements sociaux

Le PLU prévoyait 100 nouveaux logements à l'horizon 2022 (=152-50) et 40 logements sociaux.

B/ BÂTIMENTS COMMUNAUX

- CIMETIÈRE : le permis d'aménager a été obtenu cette année. Actuellement phase DCE (dossier de consultation des entreprises). Planning : le début des travaux prévu en mars / avril 2018 (ils comprendront la 1ère phase d'extension = nouvel accès, 5 places de stationnement, (une vingtaine d'emplacements pour tombes et le colombarium avec 12 urnes (nombre évolutif) et son jardin du souvenir.
- ATELIER COMMUNAL : emplacement prévu au sud du cimetière appartenant à la commune et en zone U (zone d'équipements d'intérêt collectif) à la place du projet précédent qui prévoyait l'implantation à la station d'épuration. Planning et réalisation : voir finances communales !
- AUTRES : un certain nombre de travaux ont été réalisés concernant l'entretien régulier :
  - SDF et école : toitures
  - Ecole : peintures et divers;
- ADAP (Accessibilité aux personnes handicapées des ERP). Un rapport a été mis en place cette année faisant diagnostic / analyse de la situation actuelle au regard des obligations réglementaires et fixant :
  - proposition de solutions de travaux à réaliser pour la mise en conformité.
  - estimation financière de ces travaux.

Les travaux doivent être réalisés d'ici 2020 avec le planning ci-après :
- travaux 2017 : 4320 €
- travaux 2018 : 14 640 €
- travaux 2019 : 5 840 €
- travaux 2020 : 34 010 €
-TOTAL au ADAPA : 58 810 €

C/ PLAN LOCAL D'URBANISME

Les différentes procédures en cours :
- Révision allégée n°1 (parcelles en zone UX à rétablir) : en cours d'année projet.
- Révision allégée n°2 : (Atelier municipal) abandonnée suite à décision de le déplacer vers le cimetière.
- Révision allégée n°3 : (Extension zone1 AU du Molon) est temporisée en attente décision ouverture zone 2 au dernière salle des fêtes.
- Modification n°1 du PLU : (en cours) plusieurs sujets :
- Intégration des études relatives au zonage pluvial.
- Intégration de la mise à jour du zonage d'assainissement.
- Extension d'un secteur NHa.
- Modification des règles de hauteur et implantation des annexes et seuils minimal et maximal d'extensions en zone NH et NHa.
- Maîtrise du développement urbain sur la commune suite à la suppression du COS.
- Mise à jour de centaines de règles liées à l'implantation et l'aspect des constructions et le stationnement en zone UB.
- Modification n°2 du PLU (en cours) préalables nécessaire à l'ouverture de la zone 2 AU.

Meilleurs vœux à tous.

Jacques BRUNET
Adjoint

L'Apiculture



Déclaration annuelle des ruches :
du 1er septembre au 31 décembre.

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filère apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre **le 1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agrjculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017).



Rétrospective rentrée scolaire 2016/17

UNE REORGANISATION DE LA CANTINE a été mise en place : le restaurant scolaire accueille les élèves du primaire, sur 2 services à 12 et 13 heures tandis que la salle du réfectoire, ancienne BCD de l'école reconvertie, accueille les élèves des classes maternelles. Les petits sont davantage au calme et disposent d'un peu plus de temps pour déjeuner.

ANTICIPATION DES HAUSSES D'EFFECTIFS

L'école et le bien-être des enfants à l'école figurent toujours parmi les priorités de la municipalité.
Une salle de classe a été récupérée pour couvrir le besoin si une classe devait être créée par l'Inspection Académique. Actuellement l'effectif en maternelle s'élève à 73 enfants, ce qui ne permet pas la création d'une 3ème classe, mais la question reste d'actualité pour les années à venir.
Les 3 salles de classe de maternelle se trouvent dans le même bâtiment.

RECUPERATION DES ENFANTS A LA SORTIE DE L'ECOLE AU PORTAIL

Dans le dossier scolaire pour la rentrée 2017/2018 figurait une fiche de préinscription à la périscolaire. Certaines familles n'ont pas voulu la signer craignant de s'engager à la cantine et au périscolaire ALSH . Il est donc rappelé que la signature ne vaut pas inscription mais elle sert simplement à attester que les Parents sont avertis des règles de prise en charge de leurs enfants en dehors des temps scolaires.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Intervention de l'ambassadrice du tri contre le gaspillage alimentaire, effet positif sur les quantités gaspillées. L'analyse de la Cantine de Tramoyes : Excepté le pain, la quantité de nourriture jetée est frès faible au regard des autres cantines Nous sommes à une moyenne de 20 grammes par enfant.
Rédaction d'une charte contre le gaspillage alimentaire. Création de slogans « si t'as tout fini, t'as tout compris » et « c'est la dernière miette, la plus chouette » que nous avons découvert lors de l'exposition à Tramoyes des 16 et 18 mai 2017.

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE 2017 a été validée par la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain.
Semaine de 4 jours : Lundi Mardi Jeudi Vendredi, les horaires sont le matin de 8 h.30 à 12 h. et l'après-midi de 14 h. à 16 h.30 le Mercredi devenant un jour EXTRASCOLAIRE.

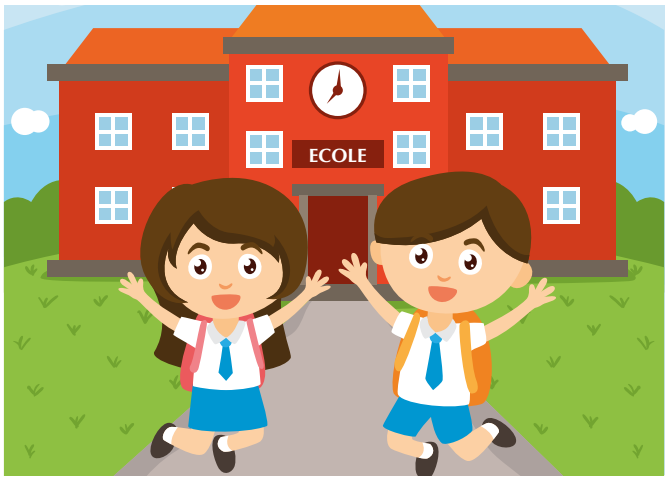
SECURITE DE L ECOLE : PLAN PREVENTIF DE MISE EN SECURITE (PPMS)

L'exercice attentat-intrusion a bien été suivi par tous les participants, petits et grands. L'acquisition d'une sirène sonore est envisagée par la Commune.

ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) ET PERISCOLAIRE ALFA3A

Les enfants sont accueillis en périscolaire le matin de 7 h.30 à 8 h.25 le soir de 16 h.30 à 18 h.50 après la classe, les enfants reçoivent un goûter, participent aux activités ou bénéficient de l'aide aux devoirs. Le MERCREDI, journée EXTRASCOLAIRE les enfants sont accueillis de 8 h à 18 h 30 soit en journée complète ou 1/2 journée avec ou sans repas. Petit rappel, les TAP ont été annulés à la suite des 4 jours scolaires.

Ginette FAVROT, ***Adjointe***



RSE
Régie Services Énergie
VOTRE FOURNISSEUR LOCAL D'ENERGIES
01330 Ambérieux-en-Dombes
Retrouvez-nous sur www.rse01.com

Valorisation de matières fermentiscibles
Dombes Compost
Laurent JUFFET
Le Ferrier - 01120 MONTLUEL - Tél. 06 12 27 97 48



Synthèse des Conseils Municipaux 2017

DATE	OBJET
25/10/2016	- Attribution d'une subvention au CCAS de Beynost de 200 € suite au prêt de matériel par la commune de Beynost pour le Pique-nique. - Mise en place du dispositif « participation citoyenne ».
29/11/2016	- Suite au détachement de M. MARGUIN, Adjoint d'animation, le Comité « @Jeune » est annulé, une commission @Jeunes est créée.
31/01/2017	- Acceptation d'un contrat de prêt pour les financements des investissements du terrain « au Magot » / EPFL pour un montant de 90 000 €, sur 180 mois, au taux de 1,10 %. - Ouverture d'un poste d'Agent de Sécurité de la Voie Publique. - Accord pour la signature d'une convention de Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'identification, la régularisation et le renouvellement de réseaux d'assainissement. - Adoption de l'agenda accessibilité programmée : AD'AP.
28/02/2017	- Majoration de la redevance assainissement pour absence ou mauvais raccordement des eaux usées. - Refus du transfert de compétence PLUi à la Communauté de Communes. - Vote de l'arrêt des travaux rue des Dentines. - Modification du prix de vente du bâtiment communal anciennement la poste, fixé à 200 000 €.
28/03/2017	- Acceptation de l'offre à 201 000 € pour le bâtiment de la poste.
25/04/2017	- Vote pour l'interruption de l'éclairage public la nuit de 23 heures 30 à 06 heures 00. - Cessation du Service @Jeunes.
30/05/2017	- Vote des subventions aux divers organismes, établissements et associations, pour un montant de 3 890 € - Fixation du tarif facturé aux familles à 4.60 € le repas à compter du 1er Septembre 2017. - Augmentation de la redevance d'assainissement. Celle-ci est donc de 1.00 € HT du M^3 applicable à compter de l'année 2018.
27/06/2017	- Vote des subventions aux divers organismes, établissements et associations, pour un montant de 850 €. - Désaffectation et déclassement des parcelles liées au bâtiment de la Poste. - Lancement du projet d'extension du cimetière communal.
07/07/2017	- Modification des rythmes scolaires : horaires pour la rentrée scolaire 2017/2018 sur 4 jours.
25/07/2017	- Autorisation donnée au Maire pour agir en justice auprès du Tribunal de Grande Instance de Bourg en Bresse, suite à l'arrêt de péril imminent sur l'immeuble Rue du Mont Rozier.
26/09/2017	- Transfert d'une partie des indemnités de l'Elu Adjoint au service assainissement pour la somme de 10 000 € correspondant aux années 2016 et 2017, du Budget Commune au Budget Assainissement. - Renouvellement de cette contribution annuelle Fonds de solidarité pour le Logement (FSL) du Département de l'Ain pour 513 €. - Adoption du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable et du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif de l'année 2016. - Vote des travaux de réhabilitation par gainage du réseau d'assainissement strict pour suppression des eaux claires parasites permanentes sur plusieurs secteurs, pour 163 115,68 € HT.

Véronique BELLEMIN



Infos Utiles

MAIRIE

19, rue du marquis de Sallmard
Tél : 04 72 26 20 50
E-mail : mairie@tramoyes.fr

- Réception du Public :

Lundi et vendredi	➔ de 14 h à 18 h 00
Mercredi	➔ de 9 h à 12 h 00
1er et 3ème samedi du mois	➔ de 9 h à 11 h 30

(pas de permanence en Août)

- Permanences du Maire et des Adjoints sur RDV
- Urbanisme mercredi matin sur rdv
- Conseil Municipal
Le dernier mardi de chaque mois ➔ à 19 h 30

GROUPE SCOLAIRE

Ecole	➔ 09 67 20 02 65
Restaurant scolaire	➔ 04 72 26 54 77
Accueil de loisirs/Périscolaire	➔ 06 83 72 85 83

PAROISSE

Père Bernard COLOMB ➔ 04 72 26 10 48
E-mail : paroisse.st.a.corcy@orange.fr
1 Impasse de l'Eglise - 01390 St André de Corcy

SECOURS

SAMU	➔ **15**
INCENDIE	➔ **18**
GENDARMERIE	➔ **17**
CENTRE ANTI-POISON	➔ **04 72 11 69 11**

DEPANNAGES

Electricité :	➔ R.S.E.: 04 74 08 07 07
Gaz :	➔ G.D.F. : 04 74 91 50 60
Eau :	➔ NANTAISE DES EAUX : 09 69 32 04 04

RELAIS POSTE

Multiservices ➔ 04 78 91 05 33
Route de la Boisse - 01390 Tramoyes

IMPOTS

Centre des Impôts de Trévoux	➔ 04 74 00 94 20
Trésorerie de Montluel	➔ 04 72 25 99 25

CADASTRE

Centre de Trévoux ➔ 04 74 00 94 56

PROBLEME JURIDIQUE

Rencontrer gratuitement votre accès au droit dans l'Ain :
04 74 14 01 43 ou **par mail :** cdad-ain@justice.fr

CENTRE MEDICO-SOCIAL CANTONAL

Tél. 04 78 55 30 71 - 1820 Grande rue - 01700 MIRIBEL
Assistante sociale : Mme Estelle PLAN

DECHETERIE DE MIRIBEL

(CCMP) 04 78 55 52 18

Les horaires d'été du 1er Avril au 31 Octobre :
Du lundi au vendredi :
9h00 à 11h45 et de 14h00 à 18h45
Le samedi : 9h00 à 18h45 sans interruption

Les horaires d'hiver du 1er Novembre au 31 Mars :
Du lundi au vendredi :
8h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45
Le samedi : 8h00 à 16h45 sans interruption.

DECHETERIE ST ANDRE DE CORCY

Tél. 04 74 98 47 15

10 passages par an et par foyer pour St André de Corcy.
Du lundi au samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Fermeture : Le mardi toute la journée et le mercredi matin.

RAMASSE DES ORDURES MENAGERES

Collecte hebdomadaire chaque lundi.

TRI SELECTIF

Jour de ramassage chaque mardi semaines **PAIRES**

ENVIRONNEMENT

Brûlage des déchets :
LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT
Sites : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
www.ain.gouv.fr

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens ne doivent ni errer dans la Commune ni aboyer de manière intempestive tant le jour que la nuit. Les propriétaires ou les détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie doivent :
- faire une déclaration à la Mairie du lieu de résidence du chien ou sur la commune du lieu de résidence du chien.
- assister à une formation.

TRAVAUX DOMESTIQUES ET JARDINAGE BRUYANTS POUR PARTICULIERS

Ils sont autorisés suivant ces horaires :
En semaine : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Le Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h uniquement
POUR LES PROFESSIONNELS : exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.
Les jours ouvrables : de 7 h 00 à 19 h 30
Le Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés : Interdiction absolue

PUBLICITE SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Si vous souhaitez faire passer une publicité de votre entreprise, veuillez contacter dès à présent la Mairie par Mail : infocom@tramoyes.fr
60€ 1/8 page de 21*29.7 ou 120€ page entière.



Les dix conseils contre les cambriolages

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable).
- renforcez vos volets et fenêtres.
- installez des détecteurs de présence.
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée.
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété).
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps).
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés).

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée.
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures.
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour.

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre.

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée.
- rangez les sacs à main dans un placard.

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux.
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants).
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs).
- mettez en lieu sûr vos factures (NO de série) et prenez des photos de vos bijoux.

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet.
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable.
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences.
- prévenez un proche.





7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade).
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires).
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie).
- ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés.

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier.
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules.
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin.
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement).

9/ NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes…).
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs….).
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs.

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17.
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles…).
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés.
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets).

Pompes Funèbres Pinault
24H/24 7J/7
Interventions locales et toutes régions
Contrats obsèques
Chambre funéraire
04 78 55 18 31
2 Bis, Rue de la Gare 01700 MIRIBEL
www.pompesfunebrespinault.com

Etat Civil 2016-2017

Naissances



DURAND Lucas Marcel	21/12/2016
PAYA Simon Sandren	28/12/2016
PUREN Léane Marie Caroline	13/01/2017
LAROCHETTE Adèle	18/01/2017
CLARI Maïlynn	03/02/2017
RAFFIN Charlie	14/02/2017
D'ANGELO Johan Gennaro	03/03/2017
MAYERE VILELA Lisea	15/03/2017
PEREZ Solis Divya	07/04/2017
BARBIER Nino Maxime	19/05/2017
TURRIN Neela	25/05/2017
BROSSET Alice Lydie Martine	09/08/2017
RICHER Aurore	25/08/2017
RAJOIE Maëlya	05/10/2017
PEYREL Tifenn	16/10/2017
SALVUCCI Malo	24/10/2017
REZLI Adam Noé	08/11/2017



Mariages

PROTIERE Pascal ❤ LOPEZ Laetitia	22/04/2017
ROBERT Patrick ❤ DEBARNOT Marie-Hélène	03/06/2017
CHEVALIER Jacques ❤ BOURRET Pascale	17/06/2017
TEYSSIER Jean-Claude ❤ NEYRON Esthére	24/06/2017
AVENAS Renaud ❤ DOYEN Marion	08/07/2017
GIRARD Mathieu ❤ BAUDRY Marie	21/07/2017
GEOFFRAY Mathieu ❤ CAMUS Emmanuelle	29/07/2017



Parrainages

MOUTAMA-FARA Ylann et Lounna	13/05/2017
FABRE Amandine	03/06/2017
DELORE Emma	30/09/2017
LANGLOIS Thiméeo et Noham	28/10/2017

Décès



MARTINEZ Jean-Pierre	20/11/2016
PERRAS Jacques	17/12/2016
BERTHON Guy	30/12/2016
PAVIOT Jacques	12/01/2017
CASTANIER Benoit	03/03/2017
PIATON Jakie	26/04/2017
BERGER Antoine	26/06/2017
GROBON Christiane épouse BRUNAUD	14/07/2017
MASSANO Félicité épouse MAGALLON	02/10/2017



ADMR de Saint-André de Corcy

ADMR
la référence du service à la personne

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc...)

Gamme DOMICILE
Ménage, repassage,
Aide au retour d'hospitalisation

Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles,
Entretien courant du logement,
Aide à la préparation des repas

50% de réduction d'impôt
Possibilité d'aide financière
(Caisses retraite et mutuelles, MDPH
Conseil départemental - CAF)

Un service de proximité
au coeur de l'humain

Contactez-nous !

ADMR de Saint André de Corcy
249 route de Monthieux
01390 SAINT ANDRE DE CORCY

Tél. : 04 72 07 89 31
06 76 29 52 15
asaintandre@fede01.admr.org

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

personia

Créée en 1977, *active depuis 40 années*

Vous connaissez un problème de santé, une fatigue Vous connaissez un problème de santé, une fatigue passagère, vous souffrez d'handicap ou d'isolement, vous voulez maintenir votre autonomie pour rester chez vous, vous sortez de l'hôpital ou, tout simplement, vous aimeriez un accompagnement ou une garde d'enfants, l'Association locale ADMR - loi 1901 - est là pour vous conseiller.

Elle est agréée « qualité AFNOR », conventionnée par divers organismes payeurs, le Conseil Départemental (APA), la CAF, les Mutuelles, les Caisses de Retraite, la MDPH et connue des Services sociaux des hôpitaux régionaux.

Elle est dirigée par une équipe de bénévoles et met à votre disposition des salariées professionnelles et de proximité pour répondre à vos besoins. Ces bénévoles sont prêts à vous rencontrer à votre domicile, si vous le souhaitez, pour chercher avec vous les meilleures solutions dans le labyrinthe des financeurs.

Responsables :
Chantal de la CHAPELLE
Antoinette SCHAEFER
Jacqueline LACAZETTE

APHIL SERVICES
PLOMBERIE
SANITAIRE CHAUFFAGE
Philippe BOULOGNE
Prestataire de Services
2 Hameau des Alouettes 01390 MIONNAY
Port 06 17 52 84 27 Tel/Fax 04 37 26 00 62
www.aphilservices.fr

ETS VACHER Christophe
Dépannage et entretien de chaudières
Chaudières gaz et fuel
Chaudières murales et radiateur à gaz
Réglage et contrôle de combustion
Détartrage
Contrat d'entretien
Plomberie dépannage et réparation

Tél./fax 04 78 55 67 23
Port. 06 08 17 88 31
mail : cmtj@orange.fr - 9 rue des Gravelles
01700 SAINT MAURICE DE BEYNOST

C.T.S.V.
RM 410 478 721 RM010
Jérôme CLARI
Tôlerie - Serrurerie - Ventilation
Portail et Automatisme
Barrière - Balcon - Pergola

Tél. 04 72 26 56 11
Fax 04 72 26 51 60
2268, route des Echets
La Volière 01390 Tramoyes
c.t.s.v@orange.fr

MAÇONNERIE - RÉNOVATION
A. DOS SANTOS
MAÇONNERIE RÉNOVATION
ent.adelino.dossantos@gmail.com
M 06 81 12 13 92
530, rue du Port - 01390 Tramoyes - Tél. 04 72 26 51 76

BERNARD
MATÉRIELS AGRICOLES
Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations
MASSEY FERGUSON
irrifrance
P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
***Tél. 04 78 06 15 26** - Fax 04 78 06 59 44*
Succursale :
3, Rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
***Tél. 04 74 86 27 40** - Fax 04 74 86 57 66*
contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com



Bertrand VINET



Anne-Laure JOUBERT

- Participation à l'ultra marathon du CONNEMARA (= 1,5 marathon, soit 63,3 km) le 23 avril 2017 en Irlande (région de GALWAY) : en 6h02' classé 48ème toutes catégories confondues mais 5ème de sa catégorie MASTER 2 (catégorie 50/60 ans). D'autres tramoyens étaient présents au Connemara ; Anne-Laure JOUBERT sur le marathon et Isabelle VINET sur le semi-marathon marche.

- Bertrand VINET est adhérent et trésorier de l'association CORCY ENDURANCE (ST-ANDRE-DE-CORCY) depuis une petite dizaine d'années. Participation à plusieurs marathons (record à 3h12 à PARIS en 2015) et semi-marathons (record à 1h36 à PARIS en 2015 également), après avoir pratiqué le vélo en cyclo sport depuis l'adolescence : 16ème à l'ISARD-BAHAMONTES (PYRENNES, 163 km, 5 600 m D+) et 33ème à LA MARMOTTE (ALPES, 174 km, 5 000 m D+) en 1991.



- Trésorier adjoint et ancien éducateur gardiens de but (avec Fabrice PRAVE, un autre tramoyen) de l'A.S TRAMOYES puis du SPORTING CLUB PORTES DE L'AIN, depuis une douzaine d'années.

- En préparation en course à pied : les 100 km de BELVES (Dordogne) au printemps 2018 (le 21 avril).

Regard sur **Eve TOURNY**

SES ENGAGEMENTS et LA CYBER-SECURITE



Derrière le sérieux de l'uniforme et la conviction de ses engagements, cette Tamoyenne de 37 ans révèle une personnalité dynamique, pétillante, pleine d'humour et attachante. Sa passion depuis ses 8 ans : l'intérêt de la défense, de la profession d'avocat et du prestige de l'uniforme ! Rien que ça !

Son Doctorat de Droit en poche, après des études à Lyon et à Nice, son parcours professionnel suit ses convictions personnelles. Tout d'abord, Eve s'engage et porte l'uniforme. En 2006, elle signe son contrat avec l'armée ; Contrat E.S.R. c'est-à-dire Engagement à Servir dans la Réserve, d'une durée de trois ans, renouvelable 1 à 2 fois.
Eve est « Réserviste », c'est une vacataire pour l'armée qui intervient de 5 à 120 jours.

A partir de janvier 2018, Eve occupera sa quatrième fonction au sein de la Réserve, celle de « Commissaire de Marine » dont le rôle est de conseiller le commandement du bateau sur plan juridique et financier. Et pour le côté «défense», il se retrouve dans l'exercice, depuis 2013, de sa profession de « Responsable du Pôle Juridique de Cyber-sécurité » pour toutes les armées (Terre, Air, Marine).

Eve est titulaire d'un contrat civil auprès du Ministère de la Défense ; elle a un statut d'assimilé fonctionnaire. Son poste requiert un devoir de secret et de confidentialité.

A ce titre, Eve forme les personnels des armées sur la protection des données informatiques, la lutte contre les mauvais comportements de personnel, les interventions de police.

Egalement, en sa qualité de « Legal adviser », Eve apporte le conseil juridique nécessaire pour la prévention et la protection des données.

Eve contribue ainsi à la lutte contre les cyber-attaques de notre défense nationale.

Eve est fière d'apporter ainsi « sa pierre à la protection nationale »

Sa mission la conduit à intervenir sur tout l'Hexagone et entre deux TGV - elle a parcouru plus de 10 000 kms en train sur ce mois d'octobre - elle aime retrouver, pour une petite pause, les chemins de Tramoyes et nous honorer de sa présence lors des cérémonies nationales.

Heureux de l'avoir attrapée pour cette courte interview, nous lui souhaitons de continuer à « s'éclater », comme elle aime à le dire, dans une vie professionnelle riche et engagée.

Bon vent à toi Eve !

Interview réalisée par Brigitte FILLION

Anciennes familles de Tramoyes



REPAS DANSANT DU 14 MAI 2017
Ambiance guinguette pour ce repas dansant organisé tous les deux ans. Animé par « Pierrot Musette », la piste n'a pas désempli au rythme des valses, tangos, pasos, madison, charleston etc. Une centaine de personnes se sont encore retrouvées avec un plaisir évident, se promettant de se revoir encore et encore !… Quelques « jeunes » ont rejoint le groupe organisateur (dont les membres se font vieillissants, il faut bien l'admettre), assurant ainsi la pérennité de l'association qui existe depuis 1995. Souhaitons-lui de durer encore très longtemps.



SOIREE ROCK
Devant le succès remporté par la soirée rock d'avril 2016, René Geoffray, notre Président, a décidé de réitérer l'expérience le 24 mars à la salle des fêtes. L'excellent groupe Capricorne assurera encore la deuxième partie. Quant à la première partie, la surprise reste entière, mais nul doute que la qualité sera au rendez-vous. A vos agendas !

à propos des Tamalous…

Ils sont toujours là ces chers Tamalous, fidèles à eux-mêmes et toujours actifs. Ils font de la gym, ils marchent, ils peignent, ils jouent, autrement dit, ils mettent en mouvement aussi bien les bras et les jambes que leur cerveau. Et leurs petites mains ! Mais oui, ces petites mains ont passé beaucoup d'heures à fabriquer avec amour toutes les fleurs en papier de toutes couleurs que l'on voit le jour du pique-nique géant ! Merci à elles.



REPAS ANNUEL : Ils se sont retrouvés au restaurant du Golf de Mionnay le jeudi 7 septembre pour leur repas annuel ; c'est un moment convivial apprécié de tout un chacun, qu'ils manquent rarement. Leurs papilles sont très sollicitées, ce dont ils ne se plaignent pas, les conversations vont bon train, et ils ont du mal à se séparer.

THÉ DANSANT : Sous l'impulsion de Jean-Marc Dehaudt, fortement épaulé par René Geoffray, le thé dansant a eu lieu le samedi 30 septembre à la salle des fêtes. Très bonne animation avec une excellente chanteuse. Dommage qu'il y ait eu peu de monde. La date est peut-être en cause ! Il faudrait envisager de l'organiser plutôt un dimanche, et au printemps comme précédemment où la participation avait été importante.



NOUVEAU : pour les rencontres du jeudi après-midi, l'idée d'une activité manuelle a été lancée. Chacune pourra apporter son ouvrage (tricot, broderie, canevas etc…), ses idées, ses conseils. Débutantes acceptées. Tout cela dans l'ambiance « bon enfant » habituelle. Quant aux messieurs, si le coeur leur en dit ! Mais ça c'est une autre histoire, affaire à suivre…







VSDS

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

Plus d'infos

Siège social VSDS
REYRIEUX
225 rue Louis Antoine DURIAT
01600 REYRIEUX

Renseignements et devis gratuit au
04 74 00 35 17

contact@vsds.fr

www.vsds01-69.org

Permanences
TREVOUX : Maison des Cèdres
14 rue du Bois
01600 TREVOUX
Tous les mercredis de 9h à 12h
06 08 34 39 91

Antenne du Rhône
GENAY : Maison des Associations
64 rue des Ecoles
69730 GENAY
Tous les jeudis de 9h à 12h
07 78 66 19 83

Président : Alain Nicolas

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi
de 7h30 à 12h30 et
de 13h30 à 19h15

Le Vendredi
de 7h30 à 12h30 et
de 13h30 à 18h00

Pour les actifs

Pour les personnes âgées

Pour les personnes handicapées

Pour vous aider au quotidien

⇒ **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)**

Vous aider à **l'entretien du cadre de vie** : entretien du logement, du linge, repassage, en fonction de vos besoins.

Vous aider dans **les actes essentiels de la vie quotidienne :** aide à la toilette, au lever, au coucher, à la prise des repas...

Vous accompagner dans **les activités de la vie quotidienne :** préparation des repas, accompagnement aux activités extérieures.

Vous avez le choix de ce service en **prestataire** (vous êtes client de VSDS) ou **mandataire** (vous êtes l'employeur de votre salarié, que vous avez choisi).

⇒ **Services de Soins Infirmiers à Domicile : pour personnes âgées (SSIAD) et pour personnes handicapées vieillissantes (SSIAD PH/PHV)**

Sur prescription médicale, prise en charge des soins pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap. : toilettes, soins de nursing, soins infirmiers…

⇒ **Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)**

Sur le territoire Sud-Ouest du département de l'Ain
Sur prescription médicale, accompagnement spécifique à domicile de personnes atteintes de maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Pour vous accompagner où vous voulez

Service d'Accompagnement Véhiculé (SAVE)

Le SAVE vous accompagne dans toutes vos sorties, seuls ou entre amis (rendez-vous médicaux, sortie au restaurant, au musée…). Notre accompagnatrice formée se tient à votre disposition pour vous aider tout au long de la sortie.
Contactez-nous au moins une semaine avant pour faciliter l'organisation selon vos envies.

Le Cinoche du Vendredi

L'association «Cinoche du vendredi @ tramoyes»
vous présente tous ses vœux de bonheur et santé
pour la nouvelle année 2018.

Depuis cette année, les membres du bureau ont changé.
Présidente : GEOFFRAY Geneviève
Trésorière : GONIN Corinne
Secrétaire : CARDOLETTI Marie-Christine

L'association propose avec l'URFOL de Caluire, des films récents projetés en numérique et ce dans la limite de leur disponibilité. Nous essayons de faire au mieux.

Les projections ont repris **le 29 septembre dernier**
avec le film « moi, moche et méchant 3 »
nous avons eu une vingtaine de personnes.

Les séances sont prévues les derniers vendredis du mois.
Voici quelques dates : les vendredis 01/12/2017
le 26/01 ; 23/02 ; 30/03 ; 27/04/2018



Tramoyes en Scène

La pièce de cette année s'appelle « À quelle heure on ment ? » comédie en 3 actes de Vivien Lheraux.

Mise en scène : *Marie Zorzi.*

Responsable de la troupe : *Fabrice Laplace.*

Une comédie désopilante complètement déjantée. Les comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils joueront demain soir, pour la première fois … à Tramoyes !!!



La pièce se jouera
le vendredi 25 mai à 20h30
et le samedi 26 mai à 15h00 et 21h00
à la salle des fêtes de Tramoyes.

NEW HOLLAND
AGRICULTURE
MATÉRIEL AGRICOLE ET MOTOCULTURE
Girard (SA)
Concessionnaire New-Holland
01330 VILLARS LES DOMBES
Fax: 04 74 98 31 23
04 74 98 31 00

EDATP
367, Rue de l'industrie - 01390 ST-ANDRÉ-DE-CORCY
06 09 17 16 66
@ : edatp@orange.fr
Daniel DURAND
Terrassement - VRD - Assainissement - Aménagements paysagés
Micro-stations - Pose de piscines - Maçonnerie



EIFFAGE
ROUTE

57 Quai du Rhône
01700 MIRIBEL

Tél. 04.78.55.32.94.
Fax 04.78.55.66.72.

Terrassement, Assainissement

Voirie et Réseaux Divers

Travaux routiers – Sols industriels
Tennis …

Particuliers / Privés / Collectivités



La Liste des Associations

ACCUEIL DE LOISIRS DE TRAMOYES - ALFA 3A
M^me^ AMROUNI Aurélie
59, rue du Marquis de Sallmard 06 83 72 85 83

AIKIDO
Katharina
contact.shingitaidojo@gmail.com 06 69 92 80 27

CHASSE
M. GEOFFRAY Maurice
425, Chemin du Colombier 04 78 91 82 83

CINOCHE DE TRAMOYES
M^me^ GEOFFRAY Geneviève 06 17 07 91 59

FCPE
M^me^ LIMARE Véronique

LES ANCIENNES FAMILLES DE TRAMOYES
M. GEOFFRAY René
30, rue de l'Eglise 04 78 91 81 41

PAROISSE
M^me^ RICHARD Christine
181, rue des Rapettes 04 72 26 51 86

PETANQUE CLUB
M. CHABROULIN Jacques
115 route des Echets 04 78 91 80 56

SAVATE BOXE FRANCAISE
M. GEOFFRAY Fabien
759, Rue de Glétin 06 73 82 29 31

BOXE TRÉSORIER
M. DEROSSIS Didier
134 rue des Rapettes derosles5@orange.fr

S.C.P.A.
M. FOUR Stéphane
78 Rue des Noisetiers stephane.four@sfr.fr

SOU DES ECOLES
M. LAZARE Samuel
153 Route Boisse soudesecolesdetramoyes@gmail.com

SPORT & CULTURE
M^me^ CARDOLETTI Marie-Christine
- Les Joyeux Tamalous 06 65 10 64 89
- Théâtre enfant sportetculture@gmail.com
- Gymnastique et danse - Peinture
- Poterie - Théâtre.

TENNIS CLUB
M. PARTINICO Bernard
382, rue de Glétin 04 78 91 84 39
Monitrice : SOMBARDIER Eliane 04 72 26 54 96

DOMBES AUTOS PASSION
M. FILLION Jacques
Mairie dombesautospassion@orange.fr

Agenda 2018

Samedi 13 janvier
Vœux du Maire
à 10h45
à la salle des fêtes

Dimanche 4 février
Banquet de la chasse

Samedi 27 janvier
Diaporama Photos
« Rêve » à 19h30

Dimanche 28 janvier
Diaporama Photos
« Rêve » à 14h30

Samedi 17 mars
Repas dansant
du foot (SCPA)

WE du 3/4 mars
Journée paroissiale

Samedi 24 mars
Soirée Rock

Vendredi 25 mai
Théâtre à 20h30

samedi 26 mai
Théâtre à 15h et à 21h

samedi 26 mai
Vente de brioches
Sou des Ecoles

Samedi 9 juin
Fête du tennis

Samedi 16 juin
Assemblée générale du SCPA
et Fête du foot

Vendredi 22 juin
Fête de la musique

Samedi 23 juin
Gala de la danse

Samedi 29 juin
Grande Fête de l'école

Samedi 8 septembre
ballades 4 et 8 kms

Dimanche 9 septembre
Pique-nique Cœur de Village



Le Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école de TRAMOYES qui, par le bénéfice de ses actions, finance une large partie des activités des écoles maternelle et élémentaire.

Nous collectons des fonds à l'occasion des diverses manifestations que nous organisons et qui s'adressent à tous pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les fonds récoltés, répartis de manière équitable entre chaque classes, servent au financement des diverses sorties et activités scolaires (spectacle, cinéma, voyage scolaire, classe nature,…), au financement du transport et à l'achat de matériel.

Pour cela, nous avons réalisé sur l'année 2016-2017 :

* Le premier repas dansant d'Halloween.
* La vente des chocolats de Noël.
* Les photos des enfants avec le père Noël
* La vente de produits savoyards.
* La chasse aux œufs de Pâque.
* La décoration d'un objet pour la fête des mères.
* Le goûter des enfants en même temps qu'une surprise à l'attention de Josiane pour son départ en retraite.
* La grande fête de l'école avec de nombreux jeux, une grande tombola, des rires et des saucisses au barbecue.

Devant le succès de tout ces évènements, nous avons décidés de les reconduire. Nous avons donc le plaisir de pouvoir vous communiquer certaines dates :

* Le **père Noël** sera de retour dans notre commune le **vendredi 1 décembre** à partir de 16h30 à l'école.
* Nous viendrons à votre rencontre le **samedi 26 mai** au matin pour vous proposer nos délicieuses **brioches**.
* Le **vendredi 29 juin** à partir de 16h30, nous ferons notre **grande fête de l'école** pour clore cette saison 2017-2018.

Cette année, les membres du Sou des Ecoles représentent 48 familles de notre commune. La venue de nouveaux membres dans notre équipe est l'assurance d'avoir plus d'idées, une autre vision, un enrichissement supplémentaire. Plus forte est l'équipe du Sou, plus nos actions sont percutantes, performantes et de qualité.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager notre bonne humeur et permettre à tous les enfants d'avoir une scolarité pleine de joie et de richesse. C'est grâce à l'implication de TOUS que nous pouvons récolter des fonds et permettre de réduire le budget "école" de chaque famille.





Atelier maquillage - fête école



Atelier pêche à la ligne - fête école



Barbecue party - fête école



Jeu de la bougie - fête école

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président
M. LAZARE Samuel - 04 72 26 57 90

Vice président
M. BAK Aleksan - 07 61 57 63 10

Trésorière
Mme TAVERNIER Virginie - 06 62 68 11 61

Vice trésorière
Mme LAROUZEE CERVANTES Carol-Anne
06 14 23 97 99

Secrétaire
Mme VEUILLET/HATZICONSTANTINOU Mélanie
06 19 98 61 95

Vice secrétaire
M. MOIROUX Nicolas - 06 72 86 41 59

Adresse mail du Sou des Ecoles :
soudesecolesdetramoyes@gmail.com



Les Sumos - fête école



Pot départ Josiane - goûter enfants



Halloween

halloween

Equipe du Sou - fête école



L'Association de gestion d'Accueils de jour « Aux Lucioles »



Si votre proche perd son autonomie et se trouve fragilisé par une maladie de la mémoire, ne restez pas seul ! Il existe des solutions à proximité

L'accueil de jour:

⇒ Accueille votre parent ou conjoint **une fois par semaine** à Reyrieux ou à Miribel.

⇒ Propose dans un **environnement convivial**, du lien avec d'autres personnes ayant souvent les mêmes centres d'intérêt.

- Des **sorties**, jeux, activités stimulantes et valorisantes sont organisées
- Le **transport** est assuré depuis le domicile jusqu'à l'accueil de jour matin et soir.
- Une **aide financière** du Conseil Général dans le cadre de l'APA est possible ainsi qu'une déduction fiscale.
- L'Accueil de jour représente une réponse adaptée, appréciée par les familles et les personnes accueillies.

En 2017 sur l'accueil de jour Miribel:

- Agrandissement des locaux

- Installation d'une pergola dans la cour

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants:

Répond à vos questions, vous **conseille**, vous **oriente**, chez vous ou à notre permanence.

Vous propose un **programme d'activités** à faire seul ou avec votre proche.

Nous vous attendons à notre permanence chaque lundi matin sans rendez-vous de 9h30 à 12h.
Dans les locaux de l'accueil de jour Aux Lucioles
Rue du collège
01600 REYRIEUX

Accueil de Jour « Aux Lucioles »
Rue du Collège - 01600 Reyrieux
04 74 00 85 01 - auxlu-



Un Centenaire Une Exposition

14 18
CENTENAIRE

La Grande Guerre !



Pour la quatrième année de commémorations centenaire, L'équipe conduite par Valérie Noiray poursuit ses recherches sur la Grande Histoire et celle les Poilus tombés pour la France. Cette année encore une exposition leur rend hommage.

Cette année nous devons remercier pour leur travail de recherche et leur investissement :

- ***Nos Tramoyens - Historiens : Valérie Noiray, Xavier Deloche, Jacques Fillion***
- ***A Madame Vinet et aux énfants de l'école de Tramoyes avec un slam émouvant.***

Un nouveau moment d'émotions, de partage et d'espoir porté par tous, des Anciens Combattants aux Enfants, des Elus à la Population, des Passionnés aux Néophites.



Le Cahier central que je vous propose chaque année est hommage à l'Histoire avec un grand « H », il se veut commémoratif et éducatif, et je vous remercie au nom de toute l'Equipe de l'intérêt que vous lui portez.

Cette année, tout comme les années précédentes, nous mettons à l'honneur les poilus de notre village, morts pour la France, il y a 100 ans. 2 poilus morts en 1917 sont inscrits sur le Monument aux Morts de Tramoyes.

Claude Anselme

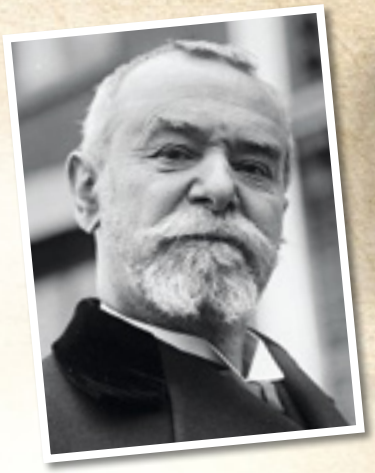
Il est né à Tramoyes le 20 mai 1892.
En 1911 il vit au lieu-dit les Pins, chez sa mère, veuve. Il est cultivateur et travaille avec elle.
2° Canonnier au 5° Régiment d'Artillerie de Campagne, il est classé dans le service armé et maintenu à son corps par la Commission spéciale de Besançon du 14 novembre 1914.
Il meurt le 3 janvier 1917 à l'hôpital complémentaire Rollin avenue Trudaine à Paris des suites de maladie due à son intoxication par des gaz asphyxiants. Il a 25 ans.
Cité à l'ordre du Régiment le 4 juillet 1916. Décoré de la croix de guerre, lettre de félicitation.

Alexandre Matras

Il est né à Perrex, canton de Pont de Veyle, le 14 février 1885.
Incorporé au 23° Régiment d'Infanterie en octobre 1906, il est envoyé en disponibilité en septembre 1908. Un certificat de bonne conduite lui est accordé. En 1911 il est cultivateur et vit au village avec un de ses frères, Pierre.
Il se marie avec Louise Ouillon en novembre 1913.
Rappelé à la mobilisation, il est ensuite incorporé à la 15ème compagnie du 23ème régiment d'infanterie en juin 1916. Blessé aux combats de Ripainvilliers le 5 septembre 1914, il reçoit la croix de guerre étoile de Bronze.
Il est tué à l'ennemi par un éclat d'obus le 29 octobre 1917 à l'âge de 32 ans, aux avant-postes de la zone du camp de César, au nord de Berry au Bac, entre la Miette et l'Aisne.



Et un Hommage à Jean Jules Jusserand



Ce descendant d'une vieille famille lyonnaise, né le 18 février 1855, qui, à la fin de ses études, décide de se consacrer à une carrière diplomatique qui sera particulièrement brillante.

Avant la guerre

En 1902, sous la présidence de Loubet, Jean Jules Jusserand est nommé ambassadeur français à Washington. Il gagna très rapidement l'amitié de Roosevelt et la sympathie de ses successeurs.

Pendant la guerre

Jean Jules Jusserand joua un rôle important dans l'entrée en guerre des États-Unis puisque dès 1914, il milita pour leur entrée en guerre auprès de la France. Ce fut une période difficile pour Jusserand car l'opinion publique américaine était très divisée. Il fallut aux Américains plus de trois ans avant d'entrer en guerre,

Le 28 juin 1917, la première division américaine débarque sur le sol français, à Saint-Nazaire. Jean Jules Jusserand déclare à cette occasion que "Pour la première fois, une nation neutre s'est décidée à entrer dans le conflit sans marchandage préalable, sans avoir posé de condition."

Après la guerre

Jean Jules Jusserand continua de se battre pour conserver la paix obtenue avec tant d'efforts et de sacrifices.

Le 18 janvier 1919 commence à Paris la Conférence de la Paix. Dans le cadre des négociations, le président Wilson se fait accompagner en France par Jean Jules Jusserand, en qui il a confiance. Wilson a été le premier président américain en exercice à venir en Europe. Cette conférence aboutit à la signature du traité de Versailles le 28 juin. Avec celui-ci, les conditions de sortie de la guerre sont dictées et la paix définitive semble établie.

Brigitte FILLION
Responsable Commission communication













L'Histoire du Monde de 1917

La Guerre encore et toujours la Guerre, le monde de toute part embrasé,
Des alliés engagés… à quand la fin de ce conflit mondial ?

6 janvier : propositions de paix allemandes. L'Allemagne aurait secrètement proposé aux Alliés l'évacuation de la Belgique en échange du Congo belge.

16 janvier : le ministre des Affaires étrangères de l'Empire allemand, Arthur Zimmermann, envoie un télégramme à l'ambassadeur allemand au Mexique, Heinrich Von Eckardt qui lui donne l'instruction de se mettre en contact avec le gouvernement mexicain et de lui proposer une alliance contre les États-Unis. Le télégramme est intercepté par le Royaume-Uni, son contenu accélère l'entrée en guerre des États-Unis.

20 janvier : les armées austro-allemandes et bulgares contrôlent la majeure partie de la Roumanie. Leur avance est stoppée sur le Siret grâce à l'appui des troupes russes.

22 janvier : le président des États-Unis, Woodrow Wilson, plaide pour une paix sans vainqueurs.

31 janvier : début de la guerre sous-marine totale.

3 février : rupture des relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Allemagne, après l'annonce par celle-ci d'un élargissement de la guerre sous-marine et l'interception du message allemand incitant le Mexique à entrer en guerre contre les États-Unis.

24 février : victoire alliée sur l'Ancre (Somme).

8 mars (23 février du calendrier julien) : une manifestation à Petrograd à l'occasion de la Journée internationale des femmes prend un caractère politique. Début de la **révolution de Février** (fin le 15 mars).

9 - 11 mars : insurrection à Petrograd : les soldats fraternisent avec les ouvriers. Des centaines d'arrestations sont effectuées dans la nuit du 10 mars.

12 mars : mutineries dans l'armée russe, création du soviet de Petrograd.

15 mars : abdication du tsar Nicolas II de Russie à Pskov. Le pouvoir passe aux mains d'un gouvernement provisoire à tendance libérale constitué par des membres influents de la Douma et présidé par le prince Lvov. Son autorité est limitée à Petrograd par le soviet (conseil) des députés, des ouvriers et soldats, ce qui crée une situation de double pouvoir.

26 mars : première bataille de Gaza. Les troupes britanniques venus d'Égypte sont arrêtées par les Turcs.

6 avril : entrée en guerre des États-Unis au côté des Alliés. Ils sauvent la Grande-Bretagne de la banqueroute. Les premières troupes américaines arrivent à Saint-Nazaire le 26 juin. Elles sont envoyées sur le front de l'ouest le 21 octobre.



7 avril : Le Panama et Cuba déclarent la guerre à l'Allemagne ; 9 autres États latino-américains rompent leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne (Bolivie, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Pérou, Uruguay, République dominicaine et Équateur).

9 avril : bataille d'Arras.

16 avril : début de l'offensive contre les lignes allemandes lancés par le Général Nivelle du **Chemin des Dames**.

17 avril - 20 mai : bataille des monts de Champagne. **Entrée en action des blindés français**, 132 chars d'assaut Schneider et Saint-Chamond sur le front entre Laffaux et le nord de Reims.

17 - 19 avril : deuxième tentative britannique sur Gaza

20 avril : raid du pas de Calais.

23 avril : conférence austro-allemande de Kreuznach. Charles Ier d'Autriche, pour débloquer la situation, propose de céder la Galice à la Pologne à condition que l'Allemagne cède l'Alsace-Lorraine à la France. Le chancelier allemand Michaelis refuse. Charles Ier confie alors une mission secrète au prince Sixte Ier de Bourbon-Parme pour obtenir une paix de compromis avec la France. Le départ de Briand et la pression des partis militaristes en empêche la conclusion.

26 avril : traité de Saint-Jean-de-Maurienne (France, Royaume-Uni, Italie) sur le démembrement de l'Empire ottoman.

5 mai : nouvel échec de l'offensive de Nivelle au Chemin des Dames. Elle est abandonnée le 9 mai, après avoir couté la perte de 187 000 soldats français (tués, blessés et disparus) et de 168 000 Allemands environ.

10 mai : manifestation devant le Parlement chinois, exigeant que la guerre soit déclarée à l'Allemagne.

15 mai : Philippe Pétain remplace Nivelle comme commandant en chef des armées françaises après sa démission. Foch est nommé chef d'état-major.

20 mai-10 juin : paroxysme des **mutineries dans l'armée française** ; 68 des 112 divisions sont touchées ; 629 soldats sont jugés et condamnés et 50 d'entre eux sont exécutés.

13 juin : le général John Pershing, commandant en chef du corps expéditionnaire américain, débarque à Boulogne-sur-Mer.

26 juin : débarquement à Saint-Nazaire des premières troupes américaines.

29 juin : la **Grèce entre dans la guerre** au côté des Alliés.

2 juillet : adoption d'un système de convois pour le trafic transatlantique. Il réduit les pertes navales des alliés causées par les sous-marins allemands.

5 juillet : reprise de l'offensive alliée en Afrique de l'Est, combinée avec les Belges.

6 juillet : prise d'Aqaba par les Arabes assistés de Lawrence d'Arabie.

20 juillet : déclaration de Corfou prévoyant la création d'un État des Slovènes, Croates et Serbes.

22 juillet : le gouvernement siamois s'engage dans la Première Guerre mondiale aux côtés des Alliés.

14 août : la Chine entre dans la Première Guerre mondiale au côté des Alliés.

16 août : succès de l'offensive franco-britannique dans les Flandres au nord d'Ypres.

20 - 24 août : offensive française à Verdun.

11 septembre : disparition en vol de Georges Guynemer.

13 septembre : le gouvernement de Canton déclare la guerre à l'Allemagne.

20 septembre : deuxième bataille des Flandres : les troupes de Haig s'emparent du bois d'Inverness et lancent l'offensive entre Ypres et Menin.

6 octobre : début de la guerre civile chinoise et des hostilités entre les gouvernements de Pékin et de Canton.

24 octobre : Pétain lance une offensive contre le fort de La Malmaison qui permet la reconquête du nord-ouest du Chemin des Dames.

26 octobre : le Brésil s'engage dans la Première Guerre mondiale aux côtés des alliés, après avoir subi des attaques de sous-marins allemands contre ses bateaux de commerce.

31 octobre : offensive Allenby en Palestine. Troisième bataille de Gaza.

2 novembre : accord Lansing–Ishii entre les États-Unis et le Japon. L'Empire du Japon, qui vient de s'emparer des possessions allemandes en Chine, réaffirme son intention de respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République chinoise.

6 - 7 novembre : début de la **Révolution d'Octobre**. Insurrection organisée par Trotsky : au Congrès panrusse des Soviets, proclamation du transfert de pouvoir dans toute la Russie aux soviets des délégués ouvriers et paysans. Le Palais d'Hiver tombe aux mains des insurgés pendant la nuit.

7 novembre : réunis à Rapallo, les Alliés décident de créer un Conseil supérieur de guerre inter-alliés.

20 novembre - 6 décembre : bataille de Cambrai.

26 novembre : à la suite de la Révolution bolchevique, la Russie soviétique signe un cessez-le-feu séparé avec l'Allemagne.

6 décembre : indépendance de la Finlande

9 décembre : armistice de Focsani entre l'Allemagne et la Roumanie.

9 décembre : capitulation de Jérusalem.

11 décembre : proclamation d'un État lituanien placé sous la protection de l'empire allemand par la Taryba.

15 décembre : les Allemands et les Bolcheviks signent un armistice à Brest-Litovsk.

18 décembre : Armistice d'Erzincan entre l'Empire ottoman et la Russie soviétique.

22 décembre : début des négociations de paix à Brest-Litovsk avec les Empires centraux.

27 décembre : échec d'une tentative ottomane de reprendre Jérusalem.



La Paroisse

« Notre Dame de l'Assomption »

Curé du Groupement Paroissial
St-André-de-Corcy, Tramoyes, Mionnay :
Père Bernard COLOMB
1, Impasse de l'Eglise
01390 SAINT-ANDRE-DE-CORCY
Tél. 04 72 26 10 48
paroisse.st.a.corcy@orange.fr

MESSES DOMINICALES

- **Messe anticipée le samedi soir à 18 h 00** à Tramoyes toutes les deux semaines en alternance avec Mionnay.
  Semaines paires du calendrier : messe à Tramoyes.
  Semaines impaires du calendrier : messe à Mionnay.
- **Dimanche à 10 h 15** à Saint-André-de-Corcy.

MESSES EN SEMAINE

- Chaque jeudi à 18 h à l'église de St-André.
- Le premier vendredi du mois à 18 h à l'église de St-André.

HEURE SAINTE

La veille de chaque premier vendredi du mois après la messe de 18 h (jeudi) à l'église de St-André.

Les personnes qui souhaiteraient participer à la chorale paroissiale et/ou aux équipes liturgiques (préparations des messes) seraient les bienvenues ! Merci de vous faire connaître auprès du Père Colomb.

CATECHESE

- Eveil à la foi ***(4 à 6 ans)*** : 4 rencontres dans l'année le samedi matin à St-André.

- Catéchisme :

CE1 : une fois par mois le samedi matin à St-André.
CE2 : chaque semaine le mardi soir à Mionnay
ou le vendredi soir à St-André.
CM1 : chaque semaine le lundi soir à Mionnay.
CM2 : chaque semaine le lundi soir à Tramoyes
ou le mercredi après-midi à Mionnay.

- Aumônerie :

6e : environ deux fois par mois le vendredi soir à St-André.
5e : environ une fois par mois le vendredi à St-André + sorties.
4e et plus : Quelques rencontres dans l'année. Ces jeunes ont reçu le sacrement de la confirmation à Ars le samedi 18 novembre 2017.

Pour tout renseignement concernant la catéchèse et aumônerie
Christine RICHARD - Tél. 06 84 65 48 18
christine.richard20@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS

Le **dimanche 24 septembre 2017**, a eu lieu la vente des tartes, paëlla et nems à St André, merci à tous de votre générosité.

A NE PAS MANQUER ! En famille, venez passer un moment convivial le dimanche 4 mars 2018 à la salle des fêtes de Tramoyes.

Messe des familles à 10 h 15 suivie d'un repas. Des tickets pour la réservation de vos repas seront vendus quelques semaines avant.





Première communion à Mionnay et à St André de Corcy en juin 2017



Profession de foi à St André de Corcy en mai 2017

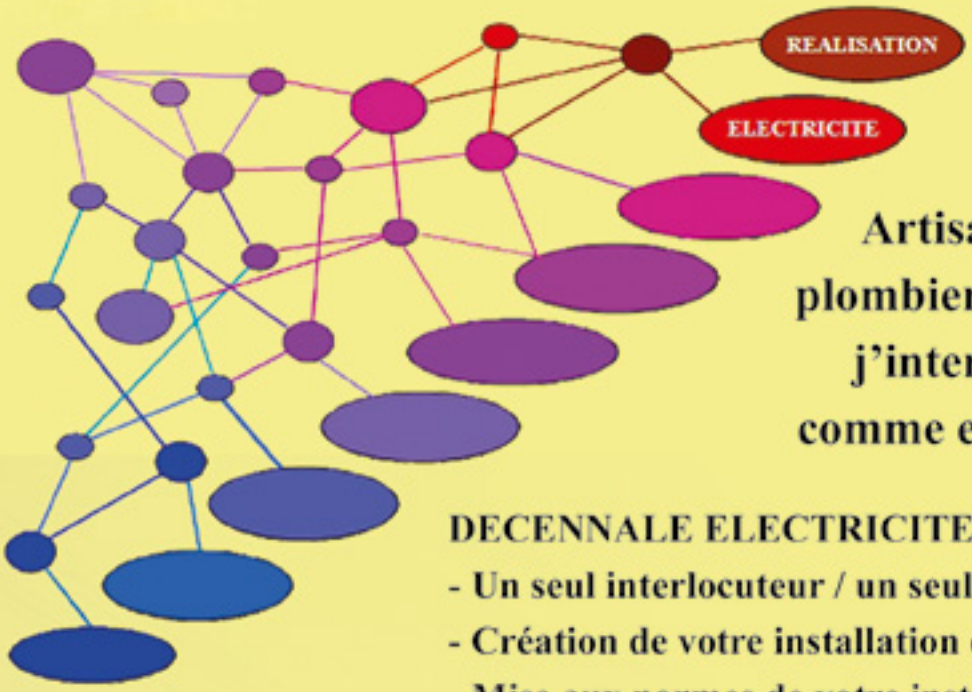


Merci au Père Bernard COLOMB pour cette dernière année scolaire avec nous ! Il quittera notre groupement paroissial en septembre 2018 pour prendre sa retraite bien méritée.



ASTEOLélec

Tél: O6782O8961 / 01390 Tramoyes



Artisan électricien, plombier, chauffagiste j'interviens en neuf comme en rénovation.

DECENNALE ELECTRICITE/ PLOMBERIE

- Un seul interlocuteur / un seul intervenant
- Création de votre installation électrique
- Mise aux normes de votre installation
- Modification réseau informatique PTT/RJ45
- Dépannage électrique / plomberie
- Changement de radiateurs, VMC, interphone
- Modification d'installation sdb / cuisine
- Plancher chauffant hydraulique, électrique









SITE INTERNET : www.asteol.fr

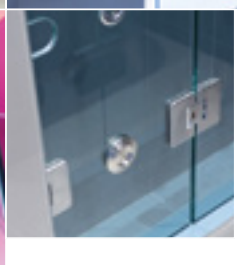
MIROITERIE
VITRERIE
FENÊTRES











Uniquement sur rendez-vous

QUALIVERRE

MIROITERIE - VITRERIE - FENÊTRES

551, chemin de la Volière - 01390 Tramoyes
Tel. : 04 78 80 96 37 - Fax : 04 78 79 00 97
info@qualiverre.fr
www.miroiterie-vitrerie-lyon.fr

COM² conseils



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN

ADAPA

L'aide à domicile pour tous

L'ADAPA,

au service des plus fragiles
depuis près de 60 ans
sur tout le département de
l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Contactez-nous au
04 74 45 59 66
Votre contact de proximité :
Mme Gladys JACQUET
g.jacquet@adapa01.com

- Maison des Cèdres – Rue des Bois
  01600 Trévoux
  Lundi 9h-11h
- Cour d'Honneur de la Mairie
  01480 Jassans Riottier
  Vendredi 9h-11h et 15h-17h

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une !

Prévention & Animation

Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice
aux besoins des seniors
à travers nos
Ateliers Prévention & Animation



Sporting Club
Portes de l'Ain

Le SCPA est un club issu de la fusion des villages de Mionnay, St André de Corcy et de Tramoyes



Il est représenté par : 2 équipes U7 (les plus jeunes joueurs du club), 3 équipes de U9, 3 équipes de U11, 2 équipes de U13; 2 équipes de séniors (la 1 joue en PHR, la 2 en D3), 1 équipe de seniors féminines qui joue à 8, et 1 équipe de vétérans.
Nous n'avons pu faire cette année une équipe de U13 et cette jeune génération manque cruellement à notre club. A noter également que nous avons dû faire forfait pour notre équipe 3 seniors. Des évènements qui pèsent lourd sur la vie de notre club et le moral de nos bénévoles et qui ne reflètent en aucun cas leur implication et leur motivation.

Notre équipe 1 des seniors s'est maintenue cette année en PHR et nous souhaitons qu'elle se maintienne encore pour notre plus grande fierté. Nos éducateurs bénévoles sont motivés pour enseigner le foot et dans un climat sain où chaque joueur a la possibilité de progresser.

Cette année, nous avons encore vécu de grands moments tels que :

- Notre journée de sport adapté, où des adultes déficients mentaux sont venus affronter notre équipe féminine sous forme de tournoi et participer à des ateliers. Il n'y avait que des personnes heureuses de jouer au football sur le terrain de St André, on était bien loin des enjeux du foot professionnel.
  La journée a été appréciée de tous y compris de Monsieur Charles de la Verpillère, Monsieur le Maire de St André ainsi que ses élus, les dirigeants du district de l'Ain et du comité départemental du handicap

- L'obtention du label !!!!!!!!!!!!!! Le label du foot animation est une charte de qualité répondant à des critères d'accueil, d'hygiène, de respect et de qualité d'entrainement.

Et nous l'avons obtenu !!! Nous sommes fiers de nos éducateurs du foot animation (U7 à U13) qui ont tout mis en œuvre pour appliquer toutes les consignes ! Bravo à eux pour leur implication. C'est une reconnaissance de notre travail.

Le conseil d'Administration du SCPA est composé de :
Stéphane FOUR, *président*
Xavier DELOCHE, *vice Président*
Catherine GALLICE, *secrétaire générale*
Caroline BORNE, *secrétaire adjointe*
Maguy GUILLOT, *trésorière*
Bertrand VINET, *trésorier adjoint*
Dominique BERNARD, Michael BILOCERKOWEC, Gaëtan MARGUIN, Jordan VIDAL, Philipe DELANGE, Emilie LOZACHMEUR, Morgane ALIU, Laureen GUILLOT, Carol ALLOUCHE, Maïlys VENNE et Nelly SUCHET

Notre site internet : www.portesdelain.com est à votre disposition pour découvrir des reportages et trouver les informations nécessaires.

LES DATES À RETENIR SUR 2018

6 janvier :	loto à la salle polyvalente à St André de Corcy (18h30).
12 janvier :	tournoi vétérans à la salle polyvalente à St André de Corcy (19 h).
13 janvier :	tournoi des familles à la salle polyvalente à St André de Corcy (19 h).
10 février :	tournoi U7/U9 à la salle polyvalente à St André de Corcy (8h30/12h - 13h/19h).
11 février :	tournoi féminines à la salle polyvalente à St André de Corcy (9h).
17 février :	tournoi U11 à la salle polyvalente à St André de Corcy (9h).
18 février :	tournoi U13 à la salle polyvalente à St André de Corcy (9h).
17 mars :	repas dansant à la salle des fêtes de Tramoyes (19h30).
10 Juin :	tournoi séniors au stade à St André de Corcy.
9 Juin :	tournoi féminines séniors au stade à St André de Corcy.
16 Juin :	Assemblée générale et Fête du foot à Tramoyes.
30 Juin :	Concours de Pétanque au stade à St André de Corcy (14h).

A tous, les bénévoles du SCPA vous présentent leurs meilleurs vœux pour une très belle année 2018.

Le Club de Savate Boxe Française

Alors que la saison 2016-2017 vient de se terminer, un nouvel exercice plein de bonne humeur et d'ambitions s'ouvre pour le SBF TRAMOYES.

En effet, le nombre d'adhérents est encore important cette année et compte de plus en plus de jeunes filles et de femmes. Si la plupart de nos membres sont Tramoyens, certains, en connaisseurs, n'hésitent pas à venir de plus loin. La réputation de notre club a largement franchi les frontières de notre commune : Travailler sérieusement sans se prendre au sérieux et dans la bonne ambiance. **Il est encore temps de venir vous inscrire** pour partager avec nous les valeurs de la Fédération Française de Savate Boxe Française





(FFSBF et DA), les fameux « 4 E » (Ethique, Esthétique, Efficace, Educative) et l'excellent esprit du club fait de cohésion et de solidarité, toutes générations confondues. (Contactez un membre du bureau ou passez lors d'un entrainement.) Le club a l'ambition de s'ouvrir et de se développer tout en s'appuyant sur les réussites des saisons précédentes. C'est dans cet esprit qu'un nouveau bureau a été élu :

- **Président et secrétaire :** Fabien GEOFFRAY
  Tél. 06 73 82 29 31 - fabien.geoffray@hotmail.fr
- **Trésorier :** Didier DEROSSIS
  Tél. 06 03 07 73 49 - derosles5@orange.fr
- **Secrétaire suppléant :** Yann MARTIN

Tous 3 sont également officiels de la FFSBF et DA comme juges arbitres.

CETTE SAISON LES COURS ONT LIEU :

- **Enfants :** Mardi de 19h à 20h. L'entraineur est secondé par des adhérents expérimentés pour encadrer et faire progresser les enfants.
- **Adultes > 16 ans :** Mardi de 19h à 21h et vendredi de 18h30 à 20h30.

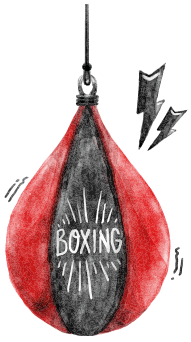
Les entraineurs qui jouent également un rôle d'éducateur (respect des règles et des valeurs de la SBF et du club), Laurent PEDEAU, Vivien CLERC, Didier et Donovan DEROSSIS sont expérimentés. Leur ambition est de permettre à chaque membre du club de s'épanouir et de préparer au mieux les compétiteurs à faire briller TRAMOYES dans tout le département et au-delà, comme ce fut le cas la saison dernière :

- **Axelle CLERC BERTHILLER** *(Minime)* : Championne de l'Ain et 3ème aux Championnats Rhône-Alpes.
- **Matthieu BUCHERT** *(Poussin)* : Champion de l'Ain et 3ème aux Championnats Rhône-Alpes.
- **Jules BERTHIER** *(Cadet)* : Champion de l'Ain et Vice-Champion Rhône-Alpes.
- **Quentin CLAUSE** *(Sénior)* : Champion de l'Ain et Vice-Champion Rhône-Alpes.

Tout au long de l'année, divers stages vous permettant de découvrir les disciplines associées à la Savate Boxe Française (Savate défense, Savate forme, canne de combat…) sont proposés.

Enfin le SBF TRAMOYES remercie la commune qui met à notre disposition la salle et des espaces de rangement. Nous devrions pouvoir à nouveau bénéficier d'un dispositif nous permettant de retrouver notre sac de frappe, accessoire indispensable à l'exercice de notre discipline et dont nous sommes privés depuis la rénovation de la salle de fêtes.





SEE MAGAGNIN
ÉLECTRICITÉ ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS
327 rue de l'Industrie
Z.I. de la Vernangère
01390 ST ANDRE DE CORCY
Tél. 04 72 26 45 09
Fax 04 72 26 43 95
contact@see-magagnin.fr

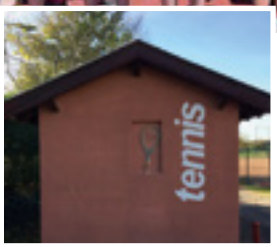
Tennis Club

tennis

CLUB AFFILIÉ À LA F.F.T.
ECOLE DE TENNIS & COURS COLLECTIFS
STAGES
avec enseignants diplômés

tennis Club Tramoyes





Renseignez-vous :
Bernard PARTINICO - Président 04 78 91 84 39 - b.partinico@orange.fr
Bertrand CARRADOT - Secrétaire 04 78 91 05 50 - bd.carradot@wanadoo.fr
Carmen BERTHOD - Trésorière 04 78 91 03 20 - carmen.berthod@orange.fr
Eliane SOMBARDIER - Resp. Ecole de Tennis & Animations
04 72 26 54 96 / 06 11 17 77 76 - elianesombardier@orange.fr

CHARRIN

ÉTUDES et RÉALISATIONS TRAVAUX

CARRIÈRES - TERRASSEMENTS
DÉMOLITIONS - VRD

1731, route Nationale 6 - 69400 ARNAS
Tél : 04 74 60 48 80 - Fax : 04 74 65 06 36



Les passerelles de la Dombes



Une ASSOCIATION EPI *(Epilepsie Progression Intégration)*
« L'épilepsie, une maladie, parfois un handicap, mais la vie est là »

EPI œuvre principalement en Rhône-Alpes. EPI est membre du collectif inter-associatif sur la santé Rhône-Alpes **(CISSRA)**, *de l'***ODPHI**, *et du collectif* **Drôme-Handicap**. *EPI est membre d'***EFAPPE**, *Fédération nationale d'associations en faveur de personnes handicapées par des épilepsies sévères.* **EFAPPE** *est membre du Comité National de l'Epilepsie (***CNE***).*

Tout d'abord le mot du Président de l'EPI Monsieur Marco De MATTEIS : *« Depuis sa création en 2003, l'association EPI a toujours œuvré pour la reconnaissance des besoins d'accueil spécifique dédiés à l'épilepsie sévère, ainsi qu'à la réalisation de projets de vie en adéquation avec cette maladie.*
EPI a travaillé à la création d'établissements permettant un accueil spécifique des personnes adultes souffrant d'épilepsie sévère pharmaco-résistantes avec handicaps associés.
Tout au long de ces années, nous avons engagé un travail de recensement des besoins, mis en place une stratégie pour sensibiliser les personnes concernées à se faire connaitre, trouver des interlocuteurs pour établir des partenariats constructifs.
La somme de toutes ces actions a conduit à la réalisation de foyers d'accueil en Isère et dans l'Ain.
Le travail de notre association aurait pu s'arrêter là et laisser les gestionnaires assurer le fonctionnement des établissements. Mais l'expérience nous a prouvé que notre présence au sein des établissements se doit d'être maintenue, car à travers ses représentants dans les conseils d'orientations, EPI doit rester le fil conducteur qui aide les gestionnaires à œuvrer dans le respect du projet initié par les créateurs de l'association.
Aujourd'hui, EPI est une association reconnue par ses différents partenaires pour son expertise dans le domaine de la prise en charge de l'épilepsie sévère. Elle est la garantie du respect d'un accueil et d'un projet de vie adapté à chacun des résidents de nos établissements. C'est là, la pertinence de notre présence aux côtés des décideurs et des gestionnaires, maintenant et dans le futur. »

Malgré le travail accompli, nous sommes encore sollicités par des personnes qui sont en attente de solutions adaptées. Voilà pourquoi, EPI se doit de poursuivre son action, pour répondre aux différentes formes de prises en charge.
Chaque président, chaque membre n'est que le relais d'un projet important pour des personnes qui ont besoin de notre travail afin de pouvoir profiter sereinement d'une vie qui a déjà affronté bien des tempêtes. Le futur d'EPI c'est nous et vous, parents, amis, personnes engagées, qui en poursuivant les actions initiées voilà plus d'une décennie, assurerez au travers de votre parcours, un cadre et un projet de vie adapté aux personnes épileptiques en situation de handicap. Vous qui, par votre engagement, permettrez ainsi de garantir la pérennité de l'association.



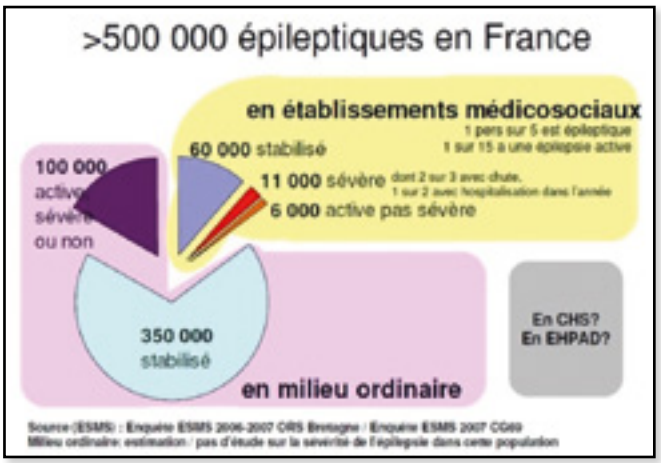
- Quelques définitions :

L'épilepsie est la répétition de crises épileptiques spontanées. La crise d'épilepsie est un trouble bref et imprévisible du fonctionnement cérébral pouvant provoquer notamment une perte de contact avec l'environnement, accompagnée ou non de mouvements désordonnés. La perte du contrôle du corps pendant quelques minutes, en particulier pour les crises avec chute imprévisible, mouvements confus, peut entraîner un risque de blessure. Il faut protéger la personne épileptique durant la crise, par le port d'un casque si les chutes sur la tête sont fréquentes, et dans le lieu de vie en concevant un environnement qui en minimise, si possible, l'impact.
Dans certaines épilepsies sévères, si une crise ne s'arrête pas spontanément, il y a risque d'état de mal épileptique (coma) nécessitant une intervention médicale rapide.

Allons plus loin dans la connaissance de ce handicap avec Françoise THOMAS-VIALETTE

- Quelques chiffres sur l'épilepsie :

1% de la population française est épileptique… souffrant d'épilepsie à des degrés divers. Certains vivent totalement normalement, d'autres sont peut-être lourdement handicapés par leur épilepsie et d'autres troubles.



70 à 80% des épileptiques sont stabilisés par le traitement. Il n'y a pas de crise tant qu'ils prennent le traitement sans oubli. Les 20 à 30% restant ont des crises malgré un traitement adapté, ils sont pharmaco-résistants».

- **Les résidents les Passerelles de la Dombes** sont des personnes du triangle rouge de ce graphe… et là on comprend la difficulté car il y a environ 1 000 places spécialisées en épilepsie en France, et sachant que l'épilepsie sévère peut être associée à d'autres troubles qui dans certains cas sont sévères aussi (polyhandicap et épilepsies, autisme et épilepsie, troubles du comportement…). Il y aura donc des personnes souffrant d'épilepsie sévère et avec des troubles associés variés (certains seront en fauteuil roulant, d'autres savent faire du vélo ; certains sachant lire et d'autres ne parlant pas; …).
Ces résidents ont tous une ou plusieurs déficiences graves associées (handicap mental, troubles cognitifs, troubles du comportement, troubles du spectre autistique, handicap moteur, handicap sensoriel…). Ils ont donc un «handicap rare» mais peut être qu'ils ne sont pas si rares ; les difficultés des familles à trouver une place adaptée le confirment !

- **Causes des épilepsies :** Plus de 50 maladies provoquent des crises d'épilepsie, et 20% des personnes atteintes d'épilepsie n'ont pas de diagnostic de la cause de leur épilepsie. 30% des cas d'épilepsies sont dus à des épilepsies rares.
La plupart des résidents du FAM ont une épilepsie rare, précoce (apparue dans les premières années de vie) et sévère. L'hôpital neurologique de Lyon, partenaire du FAM, est un des centres constitutifs du centre de référence épilepsies rares

Seulement six établissements en France accueillent des adultes avec épilepsie sévère comme critère d'orientation principal.
En Rhône-Alpes, une bonne compréhension de la part de la DDASS puis de l'ARS ont permis de faire bouger les choses grâce à une action concertée associations - médecins épileptologues - établissements.
Outre **le centre historique de la Teppe** (qui a plus de 150 ans !) offrant des hospitalisations longue durée (4 ans maximum) et des établissements médicosociaux pour adultes, il y a **l'IME les Violettes** qui accueille 60 enfants à **Villard de**



Lans avec une **unité d'externat à Grenoble, le FAM les 4 jardins à St Etienne de St Geoirs** (38), **un SESSAD épilepsies sévères à St Fons** (Lyon Métropole) ouvert en mai 2017, un numéro vert épilepsie 0800 400 140 où des « *infirmiers case managers* » écoutent et accompagnent les personnes épileptiques dans leur parcours de soin, parcours de vie. Et bien sûr le **FAM de Tramoyes - les Passerelles de la Dombes** - qui ouvrira début 2018.
Mais Il y a encore des besoins non couverts, en particulier dans la partie Auvergne de notre grande région.
EPI continue à porter les besoins des adultes handicapés par des épilepsies sévères.

- **Entreprise de formation** pour « *accompagner les personnes handicapées par une épilepsie* ». Nouvellement créée, par une des Fondatrices de l'EPI, qui continue à s'investir toujours plus car « *certains ont besoin de places spécifiques comme le FAM de Tramoyes, d'autres ont besoin que l'établissement où ils sont, à cause de leur handicap principal, sache prendre en compte aussi leur épilepsie. Il faut une palette de réponses médicosociales pour que chacun ait ce dont il a besoin au moment où il en a besoin… et la collectivité fera des économies en évitant des hospitalisations et du sur-handicap.* »

Interview de Brigitte FILLION,
Responsable de la Commission Communication

Pour en savoir plus :
http://associationepi.com/
http://efappe.epilepsies.fr/?page_id=323
http://www.lfce.fr/La-plaquette-EPILEPSIES-Connaitre-les-RISQUES-lies-a-l-epilepsie-pour-mieux-les-eviter_a533.html
http://www.epipair.fr/





Vivre Ensemble

2018, L'ensemble des bénévoles du comité VIVRENSEMBLE se joint à moi, pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018, jalonnée de rires, d'entraide et de bienveillance.

« Le bonheur n'est réel que lorsqu'il est partagé »
Chris dans le film « Into The Wild »

Que ce soit le 8 décembre 2015, ou après le traditionnel défilé aux lampions, nous avons pu déguster Chocolat CHAUD, vin CHAUD, soupe CHAUDE, Marrons CHAUDS, le 26 juin, lors de la fête de la musique, ou le samedi 3 septembre lors des balades, suivi le lendemain de l'incontournable pique-nique cœur de village.

Pour cela, encore merci à tous ceux qui peu ou prou ont participé à la réussite de ces manifestations.

2017 a été riche en émotion, vous avez comme par le passé répondu massivement présent, que se soit aux balades et à notre traditionnel pique-nique cœur de village.

La fête de la musique, n'avait pu avoir lieu. C'est en effet une équation tripartite : la date, les bénévoles, et pour laquelle il nous a manqué les artistes.

Et pour ceux qui voudraient rejoindre le comité VIVRE ENSEMBLE, ce sont 3 réunions dans l'année, pas une de plus : Les Mardis 13 mars, 9 mai et 16 octobre, 19h30 en Mairie.

Prenez soin de vous et à la revoyure.

Franck CURSIO



En 2018, l'équation est résolue, et nous sommes heureux de partager entre Tramoyens de très bons moments comme :

Fête de la musique :
VENDREDI 22 JUIN 2018,

Balades 8 et 4 kms :
SAMEDI 8 SEPTEMBRE,

Pique-nique cœur de village :
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE,

défilé aux lampions, boissons chaudes et chants de Noël,
SAMEDI 8 DÉCEMBRE.







EARL LA FERME DES FRESNES
Vincent MORVILLIER

Charcuterie, boucherie fermière,
Volailles fermières



Vente directe
les vendredis de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00
les samedis de 8h00 à 12h15

30, Rue de l'Eglise - 01390 TRAMOYES
Tél./Fax 04 72 26 51 46 - Port. 06 07 04 54 80





S.A.R.L BESSARD ESPACES VERTS

BESSARD PISCINES Constructeur

S.A.R.L BESSARD ENTRETIEN

JL BESSARD
Paysagiste



29 ch. de la Soutière - 01330 VILLARS LES DOMBES
Tél : + 33 (0)4 74 98 12 91 - Fax : +33 (0)4 74 98 13 87
contact@bessard-paysagiste.fr - **www.bessard-paysagiste.fr**

BESSARD PISCINES

mondial PISCINE
conçue pour durer

Constructeur

JL BESSARD

contact@bessard-paysagiste.fr

29, ch. de la soutière - 01330 Villars les Dombes - Tél. +33 (0)4 74 98 12 91
www.bessard-paysagiste.fr

Entreprise de bâtiment

Tel: 04 78 91 02 75 06 83 38 19 94

Ets BLANC BAULMONT

Maçonnerie - Carrelage

Ravalement de façades - Peinture

Isolation intérieure - Menuiseries

335, Rue de l'église - 01390 TRAMOYES

sarl.blancbaulmont@akeonet.com



La fondation Pierre Vérots, un Espace Naturel Sensible au service des zones humides.

Peu connue du grand public, la fondation Pierre-Vérots, dont le domaine s'étend sur les communes de Saint-Jean-de-Thurigneux, Civrieux, Monthieux et Saint-André de Corcy, se donne pour objectif principal de faire de son domaine « un conservatoire des espèces de la flore et de la faune régionale ». Parallèlement, elle contribue à la recherche scientifique sur les espèces et participe à l'information du public sans accueillir normalement de public sauf sur des objectifs de formation précis.

La Fondation a été créée en 1984 et déclarée d'utilité publique, elle doit son nom à Pierre Vérots, un industriel lyonnais, qui possédait à Praillebard, un vaste domaine de chasse (situé maintenant sur quatre communes du sud-ouest de la Dombes, Saint-Jean-de-Thurigneux, Civrieux, Monthieux, Saint-André-de-Corcy) et qui décida peu de temps avant sa mort de le pérenniser et de le vouer à la recherche scientifique.

Le domaine de Praillebard, d'une superficie de 150 hectares, est isolé de la campagne environnante par une solide clôture qui se déploie sur plus de 8 km. Il est ainsi préservé de toute intervention humaine incontrôlée et des animaux domestiques. Le parc est constitué d'étangs (l'étang Boufflers et l'étang Riquet), de forêts et de prairies.

La Fondation Pierre Vérots a reçu en janvier 2016 le «Grand Prix de la Fondation Edouard Bonnefous « remis à l'institut de France à Paris. Le thème mis au concours en 2015 était «Les projets innovants des acteurs privés dans le domaine de l'environnement».

Qui était Pierre VEROTS ?

Pierre-VEROTS était passionné de mécanique, il fut engagé comme mécanicien dans l'aviation militaire pendant la guerre de 1914-18. Après-guerre, il créa une entreprise de mécanique de haute précision installée à Villeurbanne, rue du 4 août travaillant essentiellement pour la Défense nationale.

Son entreprise fut rapidement prospère grâce à des machines modernes achetées aux USA, rapportées en bateau (il n'y avait pas encore de lignes aériennes transatlantiques).

Pendant l'Occupation, il avait refusé de travailler pour les Allemands et avait reconverti ses ateliers vers des fabrications civiles.

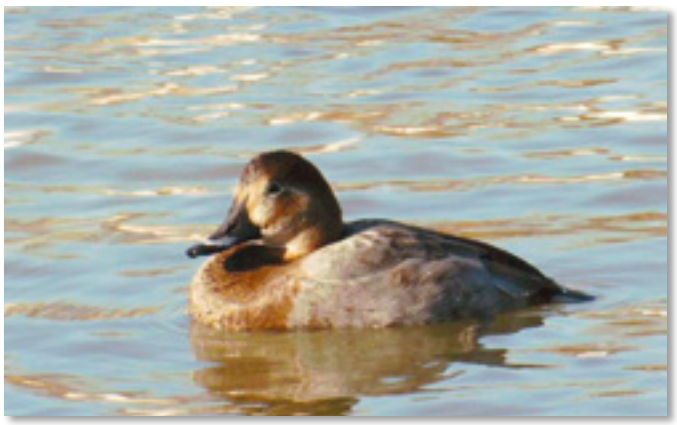
Il a alors imaginé alors de fabriquer un moteur à essence auxiliaire pouvant équiper n'importe quelle bicyclette car le carburant était rare et les automobiles obligées de rester au garage. Il s'est associé à Pierre ANDRIOT, ingénieur spécialiste des carburateurs et a créé le moteur VAP (Vérots-Andriot-Pierre). Quelques années plus tard, Vélosolex reprit l'idée, mais avec un moteur monté sur la roue avant…



Après la fin de la guerre, Pierre VEROTS s'est lancé dans la fabrication des groupes-compresseurs pour réfrigérateurs et a cédé la marque du VAP. Il a réorienté sa production dans la fabrication de compresseurs pour équiper les premiers «frigidaires», puis plus tard, dans la construction de machines permettant de mettre en œuvre les matières plastiques par extrusion ou compression.

Le Domaine de Praillebard a reçu le label Espace Naturel Sensible du Département de l'Ain en 2016. Il a longtemps été régi par Benoit Castanier, ingénieur agronome, également titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Ecologie, qui résidait à Tramoyes 1997, et disparu brutalement en mars 2017.

Véronique BELLEMIN







La Fibre Optique

FIL ROUGE de notre commission communication.

Nous avons suivi de près, de très très près, les réalisations des travaux d'équipement de notre commune, et l'année 2017 est bien celle de l'installation de la FIBRE OPTIQUE à TRAMOYES !

Après quelques péripéties et désagréments, tous les travaux sont désormais terminés pour un équipement quasi-total de notre commune. Les seuls deux secteurs non équipés relèvent d'une décision des propriétaires qui n'ont pas signé la « convention de travaux » ou d'une impossibilité technique majeure.
L'ouverture à l'exploitation commerciale devrait être effective
*Le 15/01/2018 pour les lignes dépendantes du NRO de la rue des Rappettes.
*Le 20/03 pour le reste de la commune dépendant du NRO de la rue des pins.
**NRO=Nœud de Raccordement Optique) ce sont les armoires blanches sur le bord de la route.*

Dès l'ouverture de notre Commune de Tramoyes au service Très Haut Débit, les équipes du SIEA en partenariat avec les élus organiseront une réunion publique permettant de présenter :
- le réseau Li@in,
- la Technologie Fibre Optique,
- les étapes à suivre pour profiter des services Très Haut Débit
- les fournisseurs d'Accès Internet partenaires

Lors de ce moment d'échanges, **un bon de réduction de 35€** valable sur un abonnement auprès des opérateurs partenaires du réseau Li@in est remis à chaque participant.
L'ensemble des particuliers et professionnels de la commune seront informés par affichage sur le panneau lumineux et sur le site internet de la Commune www.tramoyes.fr.

D'ores et déjà que devons-nous faire et savoir ?
Allez sur http://reso-liain.fr.
« *Se raccorder a la fibre optique* »
C'est indispensable !

1ÈRE ÉTAPE : Testez votre éligibilité

En quelques secondes, vous pouvez savoir si votre habitation, entreprise ou collectivité se situe sur zone couverte ou non par le réseau public Fibre Optique Li@in.



Démarche
1. Saisissez vos coordonnées et l'adresse de votre habitation, entreprise ou collectivité (la saisie de l'adresse positionne automatiquement le pointeur rouge),
2. Vérifiez le positionnement du pointeur sur le plan
3. Pour savoir si vous êtes en Zone couverte ou non, cliquer sur : **Valider la position puis Sauvegarder**
Vous devez obtenir l'une des 2 réponses suivantes :

➜ *« Zone couverte par la Fibre » C'est la réponse que vous devez obtenir dès début janvier 2018.*

Vous pouvez dès à présent souscrire un abonnement auprès d'un des opérateurs de service partenaire du réseau Li@in.>

➜ *« Zone Travaux fibre optique en cours » C'est encore cette réponse que vous obtenez à l'heure de la rédaction de cet article.*

Zone non-couverte à ce jour : des travaux de desserte sont en cours sur votre commune.
- Sauvegarder votre test d'éligibilité, ce qui permet « lorsque vous serez en zone couverte » :
  - de recevoir un mail d'information précisant les étapes à suivre pour profiter de tous les services Très Haut Débit.
  - d'être contacté par les opérateurs partenaires et/ou de recevoir leurs offres d'abonnement.

2ÈME ÉTAPE : Abonnez-vous

Vous avez réalisé votre test d'éligibilité et vous êtes en zone couverte par la Fibre Optique Li@in pour l'accès au Très Haut Débit !
Vous pouvez maintenant choisir votre opérateur de service (Fournisseur d'Accès à Internet) parmi les opérateurs partenaires du SIEA en sélectionnant l'abonnement qui correspond le mieux à vos besoins.

- C'est la prise d'abonnement, auprès de l'opérateur, déclenche le processus de raccordement de votre habitation ou bâtiment au réseau de Fibre Optique Li@in.

Les opérateurs proposant des services sur le réseau Li@in ont tous signé une charte de partenariat avec le SIEA. Celle-ci est un gage de confiance, garantissant le sérieux des services proposés et un choix d'abonnements adaptés aux différents besoins.

➜ Pour un Particulier

7 opérateurs de service proposent des abonnements « triple play » et/ou « quadruple play » comprenant :
- Un accès à internet Très Haut Débit : jusqu'à 400 MEGA*
- Un bouquet de chaîne TV en Haute Définition (jusqu'à 250 chaînes*)
- Une ligne téléphonie fixe illimitée vers fixe et mobile*
- Un service de téléphonie mobile*

**Selon les opérateurs*

Retrouvez les fournisseurs dédiés aux particuliers et leurs offres sur http://reso-liain.fr



➜ Pour un Professionnel (public ou privé)

27 opérateurs de service proposent des abonnements spécifiques à destination des professionnels.

- Internet Très Haut Débit sécurisé jusqu'à 1 GIGA,
- La téléphonie haute qualité sur IP,
- et d'autres nombreux services permis par la Fibre Optique…

Les Fournisseurs adaptent leurs offres à vos besoins (standard téléphonique / télé-surveillance / visio / interconnexion de sites distants…).

Retrouvez les fournisseurs dédiés aux professionnels et leurs offres sur http://reso-liain.fr

3ÈME ÉTAPE : Raccordement

Vous avez réalisé les deux premières étapes. Vous êtes en zone couverte par le réseau Li@in pour l'accès au Très Haut Débit et vous avez contracté un abonnement auprès de l'un des opérateurs partenaires du SIEA.
Votre opérateur transmet au SIEA votre demande d'abonnement.
Si votre raccordement est possible immédiatement, une entreprise spécialisée est mandatée pour réaliser le raccordement de votre habitation/bâtiment. Son intervention consiste à amener la fibre optique jusqu'à l'intérieur de votre habitation ou bâtiment, et à installer une prise terminale optique *(PTO - Photo ci-dessous)*.

- **Ces travaux de déploiement sont pris en charge par le SIEA, sous réserve de mise à disposition des infrastructures nécessaires.**

Par ailleurs, si des travaux de génie civil sont nécessaires sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise mandatée qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux.





Exemples de prise terminale optique (PTO)

La PTO est affectée au logement ou bâtiment et fait partie du raccordement. Elle ne doit pas être :

- désinstallée lors d'un déménagement *(au même titre que votre compteur électrique)*
- ouverte

Et doit conserver l'étiquette mentionnant le Numéro d'identification qui lui est affecté.



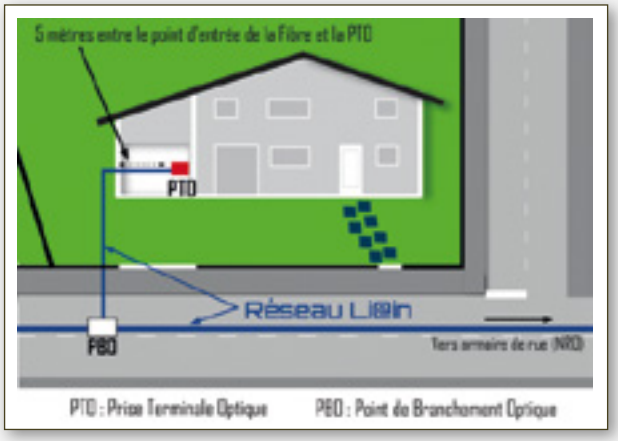
Selon le Fournisseur d'Accès Internet, un boîtier optique (CPE) peut être installé :
Le CPE est propriété du SIEA et il ne doit pas être :

- désinstallé lors d'un déménagement (au même titre que votre compteur électrique)
- ouvert
- débranché

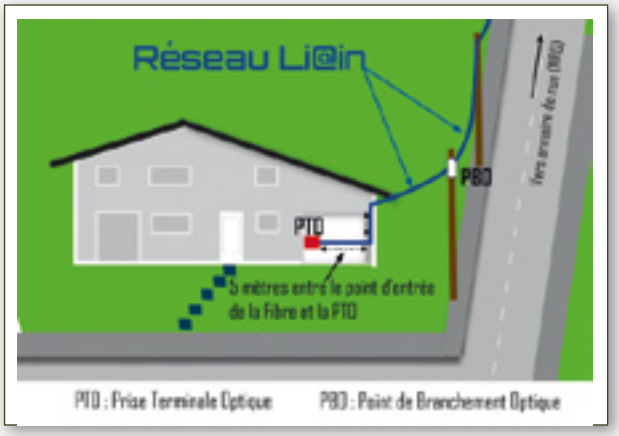
MAISON INDIVIDUELLE ET BÂTIMENT

Le choix du type de raccordement est défini par l'entreprise mandatée. Dans la majorité des cas, le câble de Fibre Optique suit le même chemin que votre alimentation téléphonique.

1/ Raccordement en souterrain *(via votre fourreau télécom)*



2/ Raccordement en aérien



Si le fourreau télécom est inexistant, la fibre est posée en aérien, elle suit l'alimentation électrique.

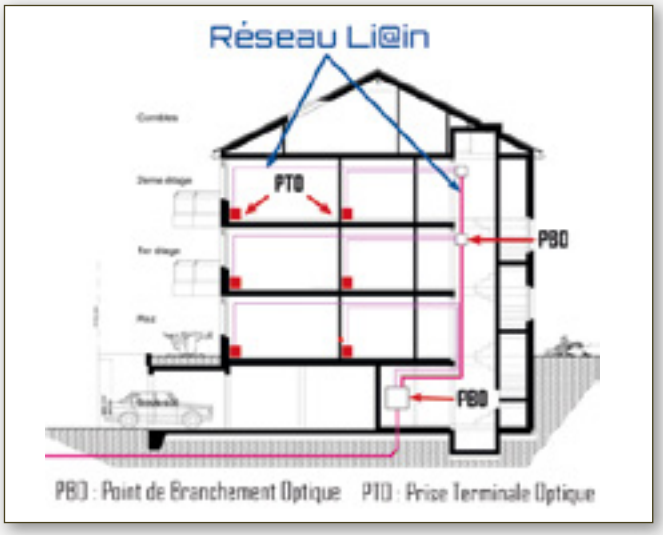
HABITAT COLLECTIF ET LOTISSEMENT PRIVÉ

Si vous êtes locataire/propriétaire dans un immeuble ou dans un lotissement privé, le Syndic de copropriétaires ou l'aménageur doivent avoir signé une convention (avec le SIEA) autorisant l'installation de la fibre.
Une seule convention suffit par habitat collectif et par lotissement privé.

- Contactez le SIEA pour obtenir une convention.

Certains bailleurs ont signé une « Convention Cadre » avec le SIEA regroupant l'ensemble de leurs parcs locatifs.

- BOURG HABITAT
- DYNACITE
- LOGIDIA
- SEMCODA
- SOLAR



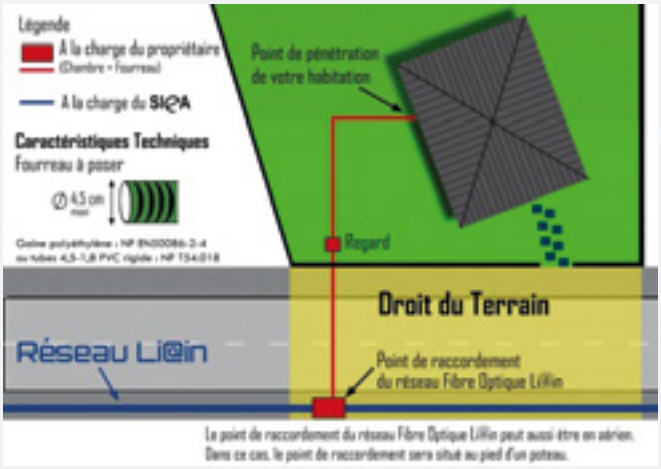
Pour les nouvelles constructions

Vous envisagez de faire construire votre maison/bâtiment, ou vous avez déposé votre demande de permis de construire.

Pour permettre le raccordement à la fibre optique de votre future habitation ou bâtiment, vous devez dès à présent réaliser son adduction.

L'adduction au réseau Li@in consiste à mettre en place les infrastructures techniques permettant le raccordement à la Fibre Optique (après souscription d'un abonnement si vous êtes en zone couverte). L'adduction au réseau Li@in est à votre charge au même titre que son adduction eau, électricité…

Exemple d'adduction



Votre habitation ou votre bâtiment est raccordé(e) au réseau public Fibre Optique Li@in. Il ne vous reste plus qu'à réaliser les branchements internes, avant de pouvoir profiter des nombreux services du Très Haut Débit.

4ÈME ÉTAPE : BRANCHEMENTS INTERNES

Votre raccordement au réseau public Fibre Optique Li@in a été réalisé. La Fibre Optique a été déployée de la voirie publique à votre habitation ou bâtiment et la Prise Terminale Optique (PTO) a été installée.

Il convient désormais de réaliser les branchements à l'intérieur de votre habitation ou bâtiment, c'est à dire de la PTO jusqu'à vos équipements PC, TV, Téléphone…

Votre opérateur vous transmet votre BOX et les différents équipements compris dans votre abonnement (box TV…). Il vous indiquera les modalités d'installation de vos équipements (Box,PC, TV, Téléphone…).

- Cette dernière étape est réalisée par vos soins, votre opérateur ou un installateur de votre choix.

Nous l'attendions tous … !

Voici donc une bonne (très bonne) nouvelle qui ouvre l'année 2018 ! Je vous souhaite à tous de profiter de ce pas de géant vers le haut débit.

Fribr'optiquement vôtre !

Article de Brigitte FILLION,
Responsable de la Commission Communication





SERV'emploi DOMBES SAÔNE

LA SOLUTION CLEF EN MAIN !

Vous cherchez une aide-ménagère, une baby-sitter, un jardinier, …

Vous cherchez un emploi à temps choisi, proche de chez vous,

Vous connaissez quelqu'un qui cherche un emploi,

Vous voulez réduire vos impôts,

Contactez-nous

Créée en 2005, l'Association SERV'Emploi Dombes Saône poursuit depuis plus de 10 ans, une double mission :

- Développer des services pour les habitants, les collectivités, les associations et les entreprises, sur le territoire du Val de Saône à la Dombes,
- Développer des activités accessibles pour les habitants en recherche d'emploi sur notre territoire.



- **Services à domicile**

➢Ménage, repassage, entretien régulier ou mise à disposition ponctuelle,
➢Garde d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire,
➢Jardinage, taille de haies, tonte de pelouse, entretien annuel
➢Bricolage et réparations simples (sans intervention sur flux, électricité, eau, gaz).

Crédit d'impôt ou déduction fiscale : 50% des sommes payées

- **Mise à disposition de personnel** pour les professionnels et les collectivités

Remplacements ponctuels de salariés, besoins saisonniers ou surcroît d'activité.

➢Entretien de locaux,
➢Surveillance d'enfants, périscolaire,
➢Accueil, secrétariat,
➢Espaces verts,
➢manutention, production, livraison interne …

- **Emploi pour tous**

Cent vingt personnes par an mises à l'emploi

SERV'emploi Dombes Saône - 627 route de Jassans - 01600 TREVOUX
Téléphone : **04 74 00 06 73** - Télécopie : 04 74 08 97 67
Email : contact@servemploi.fr
Site : www.servemploi.fr

Pour un territoire « zéro chômeur de longue durée »



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

● Par INTERNET www.caf.fr

caf.fr

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

● Sur l'APPLI MOBILE Caf - Mon Compte

- **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**
  - Consulter vos paiements.
  - Télécharger des relevés et des attestations.
  - Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

● Sur TWITTER @cafain

- **L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF**

● Par TELEPHONE 0 810 25 01 10

(0.06 €/min. + prix d'un appel)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour consulter votre dossier :
    - date et détail des paiements,
    - état de traitement de votre courrier,
    - demande d'une attestation de paiement.

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.



L'écriture inclusive : Une preuve de la puissance analytique du cerveau Humain !

sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cmabrigde, l'odrre des ltteers dnas un mot n'a pas d'ipmrotncae, la suele coshe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenèire lteetrs sinoet à la bnnoe pclae. Le rsete peut êrte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porblmèe. C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltetre elle-mmêe, mias le mot cmome un tuot.

Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière lettre soient à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout.

Sur la Toile depuis 2003 et proposé par Patrick Sabater

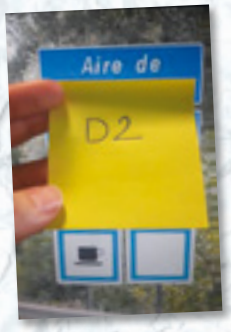
Les petits papiers



Référence « Laissez parler les petits papiers » par Samira (Dessinateur), novembre 2017.
Le concept est très simple : avec un ou deux bouts de papiers on invente, on imagine des jeux de mots totalement loufoques et drôles. C'est souvent drôle en jouant avec les mots et les marques. Découvrez et jouez ensuite !

Proposé par Xavier DELOCHE.

Quelle toile pour ce soir : Star wars ou Marvel ?





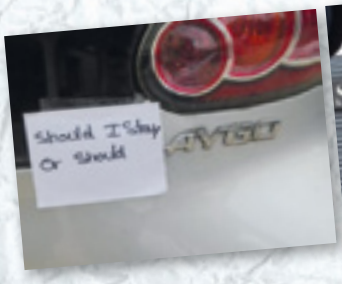




Cours de Français



Play list

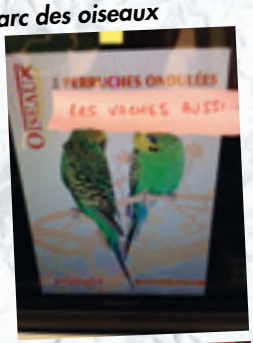






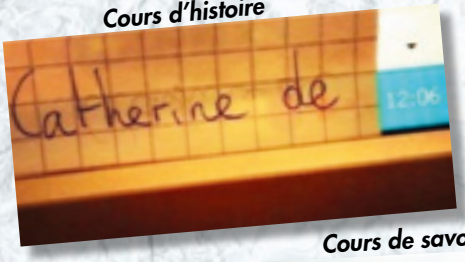
Bienvenue au parc des oiseaux







Cours d'histoire



Cours de savoir-vivre



Cours de latin



CITATION

Des fois, je me dis que le signe le plus évident d'une intelligence extraterrestre dans l'univers est qu'ils n'ont pas essayé de nous contacter.



Mot de la commission communication

2018 Meilleurs Vœux

Avec tous nos meilleurs Voeux et ceux de la Mère Cottivet :
Vous savez la copine de Guignol qui habitait au 99, « cent moins un » de la Montée de la Grande Côte, et qui disait : « *En descendant montez donc, vous verrez le petit comme il est grand* »

« Chenuses Fenottes et Bons Gones »
« Ouh là là, déjà 1 an de passé depuis l'année dernière !
Tout par un coup, on réalise qu'on a pris un an de plus !
On est si tellement embringué dans un tourbillon politico-merdiatique
et dans une révolution informatico-technologique qui nous bourre le coqueluchon et nous petafine l'esprit, que c'est rien d'y croire.

Pensez voir !

Vous avez encore les quinquets toute enrluminées par les luminions du 8 décembre (pour les ceusses bien sûr qui sont de Lyon).

Mais mâtenant y faut s'en retourner sur terre dans notre monde tout désampillé.

La France, qui depuis 2012, après avoir roulé à gauche, roule au centre, ce qui crée si tant de carambouilllages que le peuple, il est tout détrancané et ne sait plus bien où y va :
Et nos gamins… ça fait regret de les voir à longueur du jour pitrogner leur aïpad ou leur aïfone… quand encore y sont pas dans le cloud !
Je ne vous causerai pas de la montée du bio qui va faire défunter nos mâchons.
J'arrête là pour ne pas vous tourner les sanques car 2018 pointe son nez.
Comme donc on est encore sur terre le 31, tachez moyen de prendre le parti d'en rire à gorge d'employé sans vous déponteler la ganache et de profiter de la vie à pleines dents.

Comme de bien s'accorde, pour éviter d'avoir la vasivite, d'avoir votre embuni tout trifouillé, votre estome tout bouligué et les boyes qui remontent au gosier pendant les fêtes, je vous conseille de faire une cure d'huile de ricin avant le réveillon que je vous souhaite festif.
Je vous souhaite un cuchon de bons voeux pour 2018 : plein de bonheur avec des pécuniaux à regonfler.
Restez tati et gardez vos formes.
Prenez les choses en bonne part et sans barguiner pour trabouler cette nouvelle année dans de bonnes dispositions.

Je vous fais peter la miaille et à la revoyure mes belins.»

La Mère Cottivet
Brigitte, Ginette, Véronique,
Franck, Patrick, Xavier

